

IAM Funds

IAM - ASSET ALLOCATION FUND
IAM - EMERGING MARKETS FUND
IAM - EUROPEAN EQUITY FUND
IAM - GLOBAL EQUITY FUND
IAM - GOLD & METALS FUND
IAM - SWISS EQUITY FUND
IAM - IMMO SECURITIES FUND

Rapports annuels 2011

au 31 décembre 2011 (révisés)

DES FONDS DE PLACEMENT DE DROIT SUISSE

de la catégorie des «autres fonds en placements traditionnels»

créés pour le compte d'IAM Independent Asset Management SA, Genève, gestionnaire et distributeur officiel

Direction de fonds: Swiss & Global Asset Management SA, Zurich

Contenu

	Page
Organisation et administration	3
Rapport de révision	4
Notes aux états financiers	5
Dépositaires	17
IAM - ASSET ALLOCATION FUND	CIA
IAM - EMERGING MARKETS FUND	CIM
IAM - EUROPEAN EQUITY FUND	CIE
IAM - GLOBAL EQUITY FUND	CIG
IAM - GOLD & METALS FUND	CIO
IAM - SWISS EQUITY FUND	CIS
IAM - IMMO SECURITIES FUND	IMF

Organisation et administration

Direction de fonds

Swiss & Global Asset Management SA
Hardstrasse 201
8005 Zurich

Conseil d'administration

Martin Jufer, Président du conseil d'administration Swiss & Global
Asset Management SA, Zurich
Head Products and Services
Swiss & Global Asset Management

Michele Porro, Membre du conseil d'administration Swiss & Global
Asset Management SA, Zurich
Head Sales and Distribution
Swiss & Global Asset Management

Stefan Angele, Membre du conseil d'administration Swiss & Global
Asset Management SA, Zurich
Head Investment Management
Swiss & Global Asset Management

Roman Aschwanden, Membre du conseil d'administration Swiss & Global
Asset Management SA, Zurich
Head Portfolio Management Global
GAM (Suisse) SA, Zurich

Direction de la direction de fonds

Christoph Widmer, Gérant d'affaires adjoint

Scilla Huang Sun, Membre de la gérance
Daniel Koller, Membre de la gérance
Beat Egger, Membre de la gérance
Rolf Aeberhard, Membre de la gérance

Banque dépositaire / Agent de transfert

Banque Julius Baer & Cie SA
Bahnhofstrasse 36
8001 Zurich

Société d'audit

KPMG SA
Badenerstrasse 172
8026 Zurich

Gestionnaire

IAM Independent Asset Management SA
Rue de la Confédération 15
1211 Genève

Autres tâches déléguées

Une partie des fonctions d'administration du fonds a été déléguée à la succursale zurichoise de RBC Dexia Investor Services Bank SA, Esch-sur-Alzette.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels du

IAM Funds

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements IAM Funds suivants:

- IAM – ASSET ALLOCATION FUND
- IAM – EMERGING MARKETS FUND
- IAM – EUROPEAN EQUITY FUND
- IAM – GLOBAL EQUITY FUND
- IAM – GOLD & METALS FUND
- IAM – SWISS EQUITY FUND
- IAM – IMMO SECURITIES FUND

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous attirons votre attention sur le fait que les distributions de dividendes pour l'exercice 2011 n'ont pas été effectuées, conformément aux contrats de fonds, durant les deux mois suivant la clôture de l'exercice.

Nous attirons en outre votre attention sur le fait que la composition de la direction de fonds de Suisse & Global Asset Management SA n'a pas été actualisée correctement dans les prospectus 2011 des fonds IAM Swiss Equity Fund et IAM Gold & Metals Fund.

KPMG SA

Astrid Keller
Experte-réviser agréé
Auditrice responsable

Patrick Schmucki
Expert-réviser agréé

Zurich le 30 avril 2012

A. Principes comptables

a) *Évaluation de la valeur nette d'inventaire*

aa) *IAM – Asset Allocation Fund*

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui serait vraisemblablement obtenu au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et les principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués au prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire, qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public, est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contrat).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totaux du fonds diminué des engagements), qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes, sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, diffèrent ou pour autant que (iii) différents frais de commission ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectuées uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

ab) *IAM – Emerging Markets Fund*

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises et rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui serait vraisemblablement obtenu au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués au prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contract).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements) qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, diffèrent ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes de parts;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectués uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

ac) IAM – European Equity Fund

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui sera vraisemblablement obtenue au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués aux prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contrat).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements) qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective différents ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soit prélevés sur les dividendes des différentes classes de parts;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectuées uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

ad) IAM – Global Equity Fund

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui sera vraisemblablement obtenu au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués aux prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire, qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public, est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contract).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements) qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes de parts, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, différent ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes de parts;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectués uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

ae) IAM – Gold & Metals Fund

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui sera vraisemblablement obtenu au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non-cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués au prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contrat).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements) qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes, sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée du fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, diffèrent ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes de parts;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectuées uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

af) IAM – Swiss Equity Fund

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée en francs suisses à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds de placement sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires et boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. Les placements négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués au niveau des cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours actuel n'est disponible sont à évaluer au prix qui sera vraisemblablement obtenu au moment de l'évaluation en cas de vente sous condition usuelle de diligence. La direction de fonds applique dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués au prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contrat).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre des parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie à la plus petite unité de l'unité de compte du fonds.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements), qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes, sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission et d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes de parts (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, diffèrent ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions qui ont été effectués uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune nette du fonds.

ag) *IAM – Immo Securities Fund*

1. La valeur nette d'inventaire des parts du fonds est calculée dans l'unité de compte du fonds à la valeur vénale à la fin de l'exercice ainsi que pour chaque jour au cours duquel les parts sont émises ou rachetées. Pendant les jours où les bourses resp. les marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par ex. les jours fériés bancaires ou boursiers), aucun calcul des valeurs nettes d'inventaire des parts du fonds n'a lieu.
2. En cas de placements effectués sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public, la valeur vénale correspond en règle générale à la valeur du cours. Dans les autres cas, la valeur vénale d'une chose ou d'un droit correspond au prix qui serait vraisemblablement obtenu lors d'une vente sous condition usuelle de diligence au moment de l'estimation. La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique pour déterminer la valeur vénale.
3. Les placements collectifs de capitaux qui sont négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont à évaluer au cours actuellement payé sur le marché principal. Les placements collectifs de capitaux non cotés sont à évaluer au prix de rachat basé sur la valeur nette d'inventaire. Si aucun cours ou aucun prix actuel n'est disponible pour ces placements collectifs de capitaux, ils doivent être évalués au prix qui aurait été vraisemblablement obtenu en cas de vente sous condition usuelle de diligence ou de rachat (« fair value »). La direction de fonds applique, dans ce cas, des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé et ouvert au public est déterminée de la manière suivante: le prix d'évaluation de tels placements est ajusté successivement au prix de rachat sur la base du prix d'acquisition net et en gardant constant le taux de rendement actuariel brut résultant. Dans le cas d'un changement significatif des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements sera ajusté en fonction des nouveaux rendements sur le marché. En l'absence de prix actuels du marché, l'évaluation se fera en règle générale sur la base des instruments du marché monétaire possédant les mêmes caractéristiques (qualité et siège de l'émetteur, devise d'émission, durée du contrat).
5. Les avoirs bancaires sont évalués au montant de leur créance plus les intérêts courus. En cas de changements considérables des conditions de marché ou de solvabilité, le principe d'évaluation des avoirs bancaires sera adapté aux nouvelles conditions.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe de parts du fonds découle du cours de la classe de parts imputable à la valeur vénale des avoirs du fonds moins les éventuels engagements du fonds et divisée par le nombre des parts en circulation de la classe correspondante. Elle est arrondie au 1/100 ème de l'unité de calcul.
7. Les taux à la valeur vénale des avoirs nets du fonds (avoirs totales du fonds diminué des engagements) qui sont à affecter aux classes de parts correspondantes sont déterminés pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes (lorsque cela se produit simultanément) resp. lors de la première émission d'une nouvelle classe sur la base du rapport de chaque classe affectée au fonds. Le taux est recalculé lorsque les événements suivants se produisent:
 - a) lors d'une émission ou d'un rachat de parts;
 - b) le jour d'échéance des dividendes pour autant que (i) de tels dividendes ne proviennent que de certaines classes individuelles (classes de dividendes) ou pour autant que (ii) les dividendes des différentes classes, calculés en pourcentage de leur valeur vénale respective, diffèrent ou pour autant que (iii) différents frais de commissions ou différents coûts, en pourcentage du dividende, soient prélevés sur les dividendes des différentes classes;
 - c) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation d'engagements (y compris les frais et les commissions dus ou courus) sur différentes classes de parts dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts sont différents en pourcentage de la valeur nette d'inventaire correspondante, à savoir lorsque (i) différents taux de commissions sont utilisés pour les différentes classes de parts ou lorsque (ii) des prélèvements de coûts spécifiques aux classes sont réalisés;
 - d) en cas de calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'affectation des revenus ou des revenus du capital aux différentes classes d'actifs dans la mesure où les revenus ou les revenus du capital relèvent de transactions (par exemple d'opérations de couverture sur devises) qui ont été effectués uniquement dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais sans être proportionnels à leur taux par rapport à la fortune du fonds.

b) Monnaies étrangères

Pour la conversion en monnaie étrangère valent les cours de changes (en francs suisses) suivants:

1	AUD =	0.958665
1	CAD =	0.918340
1	EUR =	1.213900
1	GBP =	1.453239
100	JPY =	1.215363
100	NOK =	15.668728
100	SEK =	13.640588
1	USD =	0.935100

C. Affaires d'une importance économique ou juridique particulière

a) Infraction active au sein du Compartiment IAM – Gold & Metals Fund (violation de l'article 15.5 du contrat de fonds)

Dans le cadre de l'adaptation du contrat de fonds de placement en vertu de la Loi fédérale sur les organismes de placement collectif (LPCC), la phrase suivante a été insérée dans l'alinéa 5 de l'article 15 du dit contrat: "Les placements, les avoirs et les créances du même émetteur resp. débiteur ne doivent pas dépasser au total 20% du total des avoirs du fonds." Cette disposition, qui ne figurait pas dans le précédent contrat de fonds, est entrée en vigueur le 28 décembre 2009. Accidentellement, cette insertion a été faite sans qu'aucune réserve ne soit émise pour les titres représentant déjà près de 20% de l'indice de référence. Cela a donc contredit la stratégie d'investissement en vigueur et la possibilité faite par le paragraphe 15.3 du contrat de fonds d'investir - jusqu'à sa pondération en pourcentage dans l'indice de référence plus 5% de points.

Le 8 février 2011 cela a résulté dans une infraction active du contrat de fonds, puisque à travers l'achat de 44'927 actions BHP Billiton Ltd., 20.44% du total des avoirs du fonds était dès lors investi en actions du groupe BHP Billiton. Le 11 février 2011 des actions BHP Billiton Plc. furent vendues pour assurer que le fonds était de nouveau en situation régulière.

La direction de fonds a calculé les effets de cette violation, puis les a fait vérifier par la société d'audit du fonds qui a ensuite déposé son rapport à la FINMA.

Le montant du dommage causé par l'infraction active était de 10'463.00 francs suisses et fut remboursé par Swiss & Global.

La direction a ensuite immédiatement déposé auprès de la FINMA une demande de correction du contrat de fonds de placement.

b) Modification du contrat de fonds (changement de politique de placement) du compartiment IAM – Gold & Metals Fund

Swiss & Global Asset Management SA, en qualité de direction de fonds, et la banque Julius Baer & Cie SA, Bahnhofstrasse 36, 8001 Zurich, en qualité de banque dépositaire, ont modifié le contrat de fonds de placement de IAM – Gold & Metals Fund (le "Fonds") comme décrit dans le texte original en allemand de la publication du 10 février 2011 et qui se traduit comme suit:

"§ 8 Modification de la politique de placement

Désormais, la direction de fonds n'axe plus la gestion de la fortune du fonds sur un indice de référence représentatif du marché des actions, mais deux tiers de cette fortune sont investis:

- a) dans des titres et droits de participation d'émetteurs, respectivement d'entreprises, actifs dans le secteur de l'or et des métaux ou qui investissent dans ce secteur en qualité de sociétés de financement ou de holding (§ 8 chiffre 2 lettre a);
- b) dans des parts ou dans des actions d'autres placements collectifs de capitaux de type ouvert ou fermé (fonds cible), qui investissent dans des papiers-valeurs et des droits-valeurs d'émetteurs respectivement d'entreprises, actifs dans le secteur de l'or et des métaux ou qui investissent dans ce secteur en qualité de sociétés de financement ou de holding, y compris dans des Exchange Traded Funds («ETF») (§ 8 chiffre 2 lettre b).

Les investissements dans des placements collectifs de capitaux de type ouvert ou fermé (fonds cible), y compris dans les Exchange Traded Funds («ETF»), ne sont plus limités à 49%.

Le dernier tiers de l'actif peut désormais être investi dans les placements suivants:

- a) des titres et des droits de participation (actions, parts de sociétés coopératives, bons de participation, bons de jouissance, etc.) d'émetteurs à l'échelle mondiale qui ne remplissent pas les conditions du § 8, chiffre 2, lettre a;

- b) des parts ou des actions d'autres placements collectifs de capitaux qui ne remplissent pas les conditions du § 8, chiffre 2, lettre b;
- c) des avoirs à vue et à terme placés pour une durée de 12 mois maximum auprès de banques dont le siège se situe en Suisse, dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat où la banque est soumise à une surveillance comparable à celle en vigueur en Suisse.

§ 15 Répartition des risques (chiffre 3, lettre b)

S'agissant de la répartition des risques, le recours à l'indice de référence mentionné dans le prospectus a également été supprimé. Désormais, la limite de 10% peut être dépassée pour les contreparties incluses dans un indice sectoriel, régional ou national et l'exposition peut aller jusqu'à leur pondération indicielle en pourcentage, majorée de 5 points de pourcentage.

§ 16 Autres restrictions de placement (chiffre 1)

L'interdiction d'investir la fortune du fonds dans des certificats sur métaux précieux est supprimée.

§ 20 Rémunérations et frais accessoires à la charge de la fortune du fonds (chiffre 5)

Désormais, les frais de commission de gestion des fonds cibles, dans lesquels le fonds investit, ne peut dépasser 3% en tenant compte des éventuelles rétrocessions. Le taux maximal des frais de commission de gestion des fonds cibles doit être précisé dans le rapport annuel en tenant compte des éventuelles rétrocessions."

Les modifications complètes du contrat peuvent être obtenues sans frais auprès de la gestion de fonds.

Conformément à l'art. 27 de la LPCC, les investisseurs du fonds ont été informés qu'ils avaient le droit, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, de contester les modifications susmentionnées du contrat de fonds auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne ou d'exiger le paiement au comptant de leurs parts conformément aux dispositions du fonds en matière de rachat.

Il n'y a eu aucune contestation. Cependant les modifications ci-dessus n'ont pas été approuvées par la FINMA et par conséquent ne sont jamais entrées en vigueur. Les modifications ci-dessus furent dès lors modifiées d'avantage comme décrit dans le texte original en allemand de la publication du 27 mai 2011 et qui se traduit comme suit:

"§ 8 Modification de la politique de placement

Les modifications du § 8 publiées le 10 février 2011 sont annulées, à l'exception du nouveau chiffre 4, lettre b) qui stipule que le dernier tiers de la fortune du fonds peut désormais être également investi dans des avoirs à vue et à terme placés pour une durée allant jusqu'à 12 mois auprès de banques domiciliées en Suisse, dans l'UE ou dans un autre Etat prévoyant une surveillance comparable.

Les dispositions du chiffre 4, lettre b) relatives aux placements dans des fonds cibles liés ont été déplacées et figurent désormais sous le chiffre 5, lettre c).

§ 15 Répartition des risques

Chiffre 3

Le premier alinéa s'énonce désormais comme suit : «La direction de fonds doit respecter les restrictions suivantes: [...]»

A la lettre a), le terme «actifs» est remplacé par «valeurs mobilières et instruments du marché monétaire».

Le recours à l'indice de référence est rétabli à la lettre b) suite à l'abandon des modifications publiées le 10 février 2011. En outre, une limite supérieure est désormais mise en place: s'agissant des contreparties incluses dans l'indice de référence, la limite de 10% de la lettre a) peut être dépassée jusqu'à la pondération en pourcentage de ces contreparties dans l'indice de référence majorée de 5 points de pourcentage par composante indicielle, à hauteur d'une nouvelle limite maximale de 30% de la fortune du fonds.

Chiffre 4

La limite de 20% applicable aux placements d'un même groupe d'entreprises s'applique désormais sous réserve du chiffre 3, lettre b).

Chiffre 5

La limite de 20% applicable aux placements, avoirs et créances d'un même émetteur ou débiteur s'applique désormais sous réserve du chiffre 3, lettre b).

Les autres modifications du contrat de fonds publiées dans la communication aux investisseurs datée du 10 février 2011 demeurent inchangées et entreront en vigueur une fois l'agrément de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) obtenu."

Les modifications complètes du contrat peuvent être obtenues sans frais auprès de la gestion de fonds.

Conformément à l'art. 27 de la LPCC, les investisseurs du fonds ont été informés qu'ils avaient le droit, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, de contester les modifications susmentionnées du contrat de fonds auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne ou d'exiger le paiement au comptant de leurs parts conformément aux dispositions du fonds en matière de rachat.

Il n'y a eu aucune contestation.

Les modifications ci-dessus ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers dans sa décision du 30 juin 2011 et sont entrées en vigueur le 8 juillet 2011.

c) Infraction active au sein du Compartiment IAM – Swiss Equity Fund (violation de l'article 15.5 du contrat de fonds)

Dans le cadre de l'adaptation du contrat de fonds de placement en vertu de la Loi fédérale sur les organismes de placement collectif (LPCC), la phrase suivante a été insérée dans l'alinéa 5 de l'article 15 dudit contrat : "Les placements, les avoirs et les créances du même émetteur resp. débiteur ne doivent pas dépasser au total 20% du total des avoirs du fonds." Cette disposition, qui ne figurait pas dans le précédent contrat de fonds, est entrée en vigueur le 28 décembre 2009. Accidentellement, cette insertion a été faite sans qu'aucune réserve ne soit émise pour les titres représentant déjà près de 20% de l'indice de référence (SPI). Cela a donc contredit la stratégie d'investissement en vigueur et la possibilité faite par le paragraphe 15.3 du contrat de fonds d'investir - jusqu'à 150% de leur importance dans l'indice - dans les titres représentant plus de 7% de l'ensemble de l'indice SPI. De fait, la politique d'investissement en vigueur a été maintenue même après l'entrée en vigueur du contrat de fonds, et nous avons détenu en excès des actions Nestlé qui avaient une pondération de presque 20% dans le SPI. Le Fonds a détenu en permanence plus de 20% de son actif net en actions Nestlé jusqu'au 23 février 2011, date de détection et de correction de la violation.

Puisque la part de Nestlé au cours de la période en question a surperformé le SPI, il ne résulte de cette violation aucun préjudice pour le fonds. La différence entre la valeur nette d'inventaire effective du fonds et sa valeur nette d'inventaire hypothétique, si la violation de la limite d'investissement n'était pas survenue, n'a jamais franchi le seuil de 1% défini dans la directive de la SFA «pour l'évaluation de la fortune de placements collectifs de capitaux et pour le traitement d'erreurs d'évaluation pour les placements collectifs de capitaux ouverts».

La direction de fonds a calculé les effets de cette violation puis les a faits vérifier par la société d'audit du fonds qui a ensuite déposé son rapport à la FINMA. La direction a ensuite immédiatement déposé auprès de la FINMA une demande de correction du contrat de fonds de placement.

d) Modification du contrat de fonds (changement de politique de placement) du compartiment IAM – Swiss Equity Fund

Swiss & Global Asset Management SA, en qualité de direction, et la banque Julius Baer & Cie SA, Bahnhofstrasse 36, 8001 Zurich, en qualité de banque dépositaire, ont modifié le contrat de fonds de placement de IAM – Swiss Equity Fund (le "Fonds") comme décrit dans le texte original en allemand de la publication du 23 mars 2011 et qui se traduit comme suit:

"§ 8 Politique de placement

Chiffre 6

La référence au chiffre 4 a été modifiée en référence au chiffre 5.

§ 15 Répartition des risques

Chiffre 3

Le premier alinéa du chiffre 3 s'énonce désormais comme suit:

La direction de fonds doit respecter les restrictions suivantes:

[...]

A la lettre a), le terme «actifs» est remplacé par «valeurs mobilières et instruments du marché monétaire».

La possibilité d'investir plus de 10% dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire de la même contrepartie a été limitée à 30% de la fortune du fonds par contrepartie.

Chiffre 4

La limite de 20% applicable aux placements d'un même groupe d'entreprises s'applique désormais sous réserve du chiffre 3, lettre a), al. 2.

Chiffre 5

La limite de 20% applicable aux placements, avoirs et créances d'un même émetteur ou débiteur s'applique désormais sous réserve du chiffre 3, lettre a), al. 2."

Les modifications complètes du contract peuvent être obtenues sans frais auprès de la gestion de fonds.

Conformément à l'art. 27 de la LPCC, les investisseurs du fonds ont été informés qu'ils avaient le droit, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, de contester les modifications susmentionnées du contrat de fonds auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne ou d'exiger le paiement au comptant de leurs parts conformément aux dispositions du fonds en matière de rachat.

Il n'y a eu aucune contestation.

Les modifications ci-dessus ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) dans sa décision du 30 mars 2011 et sont entrées en vigueur le 8 juin 2011.

C. Customized Benchmark

Le customized benchmark pour le IAM Asset Allocation Fund se compose comme suit:

CG CHF 3 Mth. Euro Deposite Return Index	10.00%
CG Swiss Gov. Bond Index, all Maturities	55.00%
CG World Gov. Bond Index, all Maturities	10.00%
MSCI World Price Index	10.00%
Swiss Performance Index SPI Supplement PI	15.00%

Le customized benchmark pour le IAM Immo Securities Fund se compose comme suit:

BBA LIBOR CHF 3 Months	5.00%
GPR 250 Global Property Shares Index PI	15.00%
SWI Real Estate Funds (Price Return)	80.00%

Les titres suisses et étrangers gérés par nos Fonds de placements sont déposés chez:

IAM Emerging Markets Fund

- BNP Paribas Securities Services, Paris
- Brown Brothers Harriman & Co., New York
- CIBL Mellon, Toronto
- Citibank, Hongkong
- Citibank, Londres
- Euroclear, Bruxelles
- HSBC Ltd., Seoul
- SIS SegalInterSettle, Zurich

IAM Asset Allocation Fund

- CIBL Mellon, Toronto
- Deutsche Bank AG, Francfort/Main
- Euroclear, Bruxelles
- SIS SegalInterSettle, Zurich
- The Bank of Tokyo-Mitsubishi Ltd., Tokyo

IAM European Equity Fund

- Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, Madrid
- BNP Paribas Securities Services, Milan
- BNP Paribas Securities Services, Paris
- CIBL Mellon, Toronto
- Deutsche Bank AG, Francfort/Main
- Nordea Bank Finland Plc, Helsinki
- SIS SegalInterSettle, Zurich
- Skandinaviska Enskilda Banken, Helsinki
- Skandinaviska Enskilda Banken, Copenhagen

IAM Global Equity Fund

- Brown Brothers Harriman & Co., New York
- Euroclear, Bruxelles
- SIS SegalInterSettle, Zurich

IAM Swiss Equity Fund

- SIS SegalInterSettle, Zurich

IAM Gold & Metals Fund

- Brown Brothers Harriman & Co., New York
- CIBL Mellon, Toronto
- Citibank, Londres
- Firstrand Bank Ltd., Johannesburg
- National Australia Bank, Melbourne

IAM Immo Securities Fund

- BNP Paribas Securities Services, Milan
- Brown Brothers Harriman & Co., New York
- CIBL Mellon, Toronto
- Citibank, Hong Kong
- Citibank, Londres
- Citibank N.A., Singapour
- Deutsche Bank AG, Francfort/Main
- National Australia Bank, Melbourne
- SIS SegalInterSettle, Zurich
- Standard Chartered Bank, Bangkok
- The Bank of Tokyo-Mitsubishi Ltd., Tokyo
- UniCredit Bank Austria AG, Vienne

IAM - Asset Allocation Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	1'162'324.34	724'236.29
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisés en :		
- Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	13'348'439.77	12'484'491.49
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	8'329'219.42	9'956'255.91
- Parts d'autres placements collectifs	14'230'653.52	14'304'701.11
Autres actifs	279'838.68	312'795.88
Fortune totale du fonds moins:	37'350'475.73	37'782'480.68
Autres engagements	66'884.58	63'478.41
Fortune nette du fonds	37'283'591.15	37'719'002.27

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	2'874.35	1'375.11
Produits des valeurs mobilières, divisés en :		
- Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	505'823.37	534'243.69
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	220'580.30	334'770.58
- Parts d'autres placements collectifs	166'342.32	232'917.16
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	40'892.85	11'673.30
Total des revenus	936'513.19	1'114'979.84
Charges		
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	14'824.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	379'963.87	428'385.52
Autres charges	8'480.82	26'972.82
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	12'707.64	83'463.23
Total des charges	415'162.19	553'645.57
Résultat net	521'351.00	561'334.27
Gains et pertes en capital réalisés	356'622.21	-392'959.48
Résultat réalisé	877'973.21	168'374.79
Gains et pertes en capital non réalisés	-2'482'592.46	819'141.19
Résultat total	-1'604'619.25	987'515.98

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	37'719'002.27	41'541'518.43
Distributions payées	-594'534.05	-459'607.48
Solde des mouvements des parts	1'763'742.18	-4'350'424.66
Résultat total	-1'604'619.25	987'515.98
Fortune nette du fonds en fin de période	37'283'591.15	37'719'002.27

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.01%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) s'élève à 1.82%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 21%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Asset Allocation Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	32'438.277
Parts émises	2'351.000
Parts retirées	<u>-856.000</u>
Position à la fin de la période de rapport	<u>33'933.277</u>
Valeur d'inventaire par part	1'098.73

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	33'933.277	32'438.277	36'187.277
Fortune nette du fonds			
Parts A	37'283'591.15	37'719'002.27	41'541'518.43
Valeur d'inventaire			
Parts A	1'098.73	1'162.79	1'147.96

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	521'351.00
Report du début de la période	<u>44.82</u>
Résultat pour la distribution	521'395.82
Distribution	<u>-521'215.13</u>
Report à compte nouveau	<u>180.69</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	3
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 15.36
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF <u>5.38</u>
Montant net par part	CHF <u>9.98</u>
Pour les porteurs de parts non domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 15.36
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse	CHF <u>5.38</u>
Montant net par part	CHF <u>9.98</u>

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VStV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - Asset Allocation Fund

PERFORMANCE * (CHF)

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Dès déb.
A	-4.05%	1.43%	-4.05%	13.16%	-11.57%	15.72%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Asset Allocation Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	%	Echéance	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES					35'908'312.71	96.14%
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS					35'908'312.71	96.14%
Actions (Suisse)					8'329'219.42	22.31%
18'107.00	ABB LTD ZUERICH /NAMEN.	CHF			320'131.76	0.86%
6'255.00	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF			297'175.05	0.80%
12'129.00	CREDIT SUISSE GROUP /NOM.	CHF			267'687.03	0.72%
159.00	GIVAUDAN SA /REG.	CHF			142'305.00	0.38%
1'968.00	KUEHNE +NAGEL INTERNATIONAL	CHF			207'624.00	0.56%
127.00	LINDT & SPRUENGLI /PARTIZ	CHF			354'838.00	0.95%
34'968.00	NESTLE / ACT NOM	CHF			1'888'272.00	5.06%
26'979.00	NOVARTIS AG BASEL/NAM.	CHF			1'448'772.30	3.87%
1'030.00	PSP SWISS PROPERTY/NAM.	CHF			80'958.00	0.22%
8'205.00	ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF			1'306'236.00	3.50%
1'235.00	SCHINDLER HOLDING/PARTIC.	CHF			135'109.00	0.36%
160.00	SGS SA /NOM.	CHF			248'800.00	0.67%
26.00	SIKA SA. BAAR	CHF			46'020.00	0.12%
7'794.00	SWISS RE-NAMEN	CHF			373'098.78	1.00%
205.00	SWISSCOM /NAM.	CHF			72'959.50	0.20%
1'092.00	SYNGENTA AG /NAM.	CHF			300'300.00	0.80%
41'225.00	UBS AG /NAMENSAKTIE	CHF			460'895.50	1.23%
1'779.00	ZURICH FINANCIAL SERVICES/NAM	CHF			378'037.50	1.01%
Obligations (AUD)					3'612'462.74	9.67%
440'000.00	AUSTRALIA 06	AUD	5.750%	15.04.12	423'837.22	1.13%
916'000.00	AUSTRALIA 02	AUD	6.250%	15.04.15	962'262.50	2.59%
293'000.00	AUSTRALIA 6. 00	AUD	6.500%	15.05.13	292'770.39	0.78%
215'000.00	BEI 09	AUD	5.375%	20.05.14	206'442.72	0.55%
230'000.00	EUROFI BASEL 05-16 EMTN	AUD	5.625%	24.10.16	217'891.09	0.58%
500'000.00	KFW 05	AUD	5.750%	13.05.15	490'452.93	1.31%
293'000.00	LWF RENTBK 09	AUD	5.250%	16.04.14	285'214.48	0.76%
330'000.00	LWF RENTBK 09	AUD	6.000%	15.07.14	325'249.09	0.87%
410'000.00	OEKB 11	AUD	6.250%	23.02.16	408'342.32	1.10%
Obligations (CAD)					2'674'655.50	7.16%
400'000.00	BNG 10	CAD	2.625%	27.01.14	371'156.49	0.99%
752'000.00	BNG 05	CAD	4.375%	13.05.15	739'900.33	1.98%
144'000.00	CANADA 05	CAD	4.000%	01.06.16	147'825.64	0.40%
300'000.00	CANADA 4. 04	CAD	4.500%	01.06.15	306'675.22	0.82%
365'000.00	CANADA 03	CAD	5.000%	01.06.14	367'178.52	0.98%
370'000.00	CANADA 01	CAD	5.250%	01.06.12	345'766.22	0.93%
407'000.00	CANADA 02	CAD	5.250%	01.06.13	396'153.08	1.06%
Obligations (CHF)					6'507'316.50	17.42%
800'000.00	AUSTRIA 02	CHF	3.375%	25.01.12	801'440.00	2.15%
500'000.00	EUROFIMA 05	CHF	2.250%	15.06.16	527'750.00	1.41%
525'000.00	KT ZUERICH 03	CHF	2.750%	14.01.13	539'175.00	1.44%
900'000.00	KT ZUERICH 04	CHF	3.000%	07.01.14	952'650.00	2.55%
580'000.00	OEKB 2. 04	CHF	2.500%	18.10.12	589'860.00	1.58%
470'000.00	PFANDBRIEF 06	CHF	2.750%	20.06.14	498'905.00	1.34%
900'000.00	PFANDBRIEF 02	CHF	4.000%	30.04.14	977'400.00	2.62%
430'000.00	PSHYPO 08	CHF	3.250%	21.11.16	486'115.00	1.30%
205'000.00	QUEBEC 09	CHF	3.125%	11.12.15	225'602.50	0.60%
490'000.00	RABOBK 11	CHF	2.000%	31.01.18	494'459.00	1.32%
395'000.00	RABOBK 07	CHF	2.750%	16.03.15	413'960.00	1.11%

Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	%	Echéance	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale
Obligations (EUR)					554'005.03	1.48%
102'000.00	BEI 06	EUR	3.875%	15.10.16	133'128.90	0.36%
100'000.00	BNG 02	EUR	4.625%	13.09.12	124'279.08	0.33%
120'000.00	GERMANY 04	EUR	4.250%	04.07.14	160'227.52	0.42%
100'000.00	NETHERLANDS 06	EUR	4.000%	15.07.16	136'369.53	0.37%
Parts de fonds (Suisse)					14'230'653.52	38.10%
1'600.00	IAM - GLOBAL EQU FD/-A-	CHF			1'977'248.00	5.29%
7'182.00	IAM - IMMO SECURITIES FUND A	CHF			6'937'668.36	18.58%
1'508.00	IAM /EUROPEAN EQ./AUSSCHUET.	CHF			1'516'535.28	4.06%
788.00	IAM GOLD & METALS FD/-A-	CHF			2'401'311.80	6.43%
656.00	IAM-EMERGING MKTS FD/-A-	CHF			1'397'890.08	3.74%
Avoirs à vue					1'162'324.34	3.11%
Autres actifs					279'838.68	0.75%
Total des actifs					37'350'475.73	100.00%
Autres engagements					-66'884.58	
Fortune nette totale du fonds					37'283'591.15	

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Asset Allocation Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
ABB LTD ZUERICH /NAMEN.	18'107.00	0.00	0.00
AUSTRALIA 6.25% 02-15.04.15	206'000.00	0.00	0.00
BEI 3.875% 06-15.10.16	0.00	102'000.00	0.00
BEI 5.375% 09-20.05.14	0.00	215'000.00	0.00
BNG 4% 05-25.05.11 (RBG)	0.00	0.00	-265'000.00
BNG 4.375% 05-13.05.15	477'000.00	0.00	0.00
CANADA 3.75% 05-01.09.11 (RBG)	0.00	0.00	-235'000.00
CANADA 5.25% 02-01.06.13	375'000.00	0.00	0.00
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	0.00	6'500.00	0.00
CREDIT SUISSE GROUP /NOM.	5'207.00	1'246.00	0.00
GIVAUDAN SA /REG.	0.00	249.00	0.00
IAM - GLOBAL EQU FD/-A-	265.00	0.00	0.00
IAM - IMMO SECURITIES FUND A	390.00	214.00	0.00
IAM GOLD & METALS FD /-A-	260.00	0.00	0.00
KFW 5% 01-04.07.11 (RBG)	0.00	0.00	-150'000.00
KUEHNE +NAGEL INTERNATIONAL	0.00	1'189.00	0.00
LINDT & SPRUENGLI /PARTIZ	31.00	17.00	0.00
LWF RENTBK 6% 09-15.7.14	330'000.00	0.00	0.00
NESTLE / ACT NOM	1'612.00	20'550.00	0.00
NETHERLANDS 4% 06-15.07.16	100'000.00	0.00	0.00
NOVARTIS AG BASEL/NAM.	9'179.00	4'567.00	0.00
OEKB 6.25% 11-23.02.2016	410'000.00	0.00	0.00
PFANDBRIEF 2.75% 06-20.06.14	470'000.00	0.00	0.00
PSHYPO 3.375% 99-25.1.11 (RBG)	0.00	0.00	-960'000.00
PSP SWISS PROPERTY/NAM.	1'030.00	0.00	0.00
QUEBEC 3.125% 09-11.12.15	205'000.00	0.00	0.00
RABOBK 2% 11-31.01.18	490'000.00	0.00	0.00
RABOBK 5.625% 1.3.11 (RBG)	0.00	320'000.00	0.00
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	3'436.00	2'783.00	0.00
SCHINDLER HOLDING/PARTIC.	0.00	1'226.00	0.00
SGS SA /NOM.	0.00	92.00	0.00
SIKA SA. BAAR	0.00	157.00	0.00
SWISS REINSURANCE COMPANY	2'341.00	982.00	-7'794.00
SWISS REINSURANCE COMPANY	0.00	0.00	15'588.00
SWISS RE-NAMEN	0.00	0.00	7'794.00
SWISSCOM /NAM.	0.00	438.00	0.00
SYNGENTA AG /NAM.	0.00	558.00	0.00
UBS AG /NAMENSAKTIEN	41'225.00	0.00	0.00
ZURICH FINANCIAL SERVICES/NAM	0.00	320.00	0.00

IAM - Emerging Markets Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	3'480'132.86	261'517.89
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisés en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	72'948'557.07	74'936'213.79
- Parts d'autres placements collectifs	99'730'349.01	141'962'376.00
Autres actifs	9'646.63	1'212.64
Fortune totale du fonds moins:	176'168'685.57	217'161'320.32
Crédits contractés	0.00	3'729.62
Autres engagements	316'139.82	390'118.00
Fortune nette du fonds	175'852'545.75	216'767'472.70

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoirs en banque	9'074.29	1'088.69
Produits des valeurs mobilières, divisés en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	1'803'420.69	1'704'565.86
- Parts d'autres placements collectifs	3'524'336.05	2'480'733.01
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	-7'240.35	-172'863.58
Total des revenus	5'329'590.68	4'013'523.98
Charges		
Intérêts passifs	2'085.31	4'796.84
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	12'912.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	3'717'889.94	3'996'965.30
Autres charges	10'475.34	23'285.25
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-950'338.52	-1'033'803.91
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-98'801.43	-63'455.87
Total des charges	2'695'320.50	2'940'699.61
Résultat net	2'634'270.18	1'072'824.37
Gains et pertes en capital réalisés	-7'145'768.04	26'803'014.49
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-950'338.52	-1'033'803.91
Transfert partiel de la part légalement imposable de revenus de fonds cibles	0.00	-1'528'561.68
Résultat réalisé	-5'461'836.38	25'313'473.27
Gains et pertes en capital non réalisés	-36'332'338.29	-13'549'546.84
Résultat total	-41'794'174.67	11'763'926.43

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	216'767'472.70	188'460'842.67
Distributions payées	-1'061'740.05	-580'537.89
Solde des mouvements des parts	1'940'987.77	17'123'241.49
Résultat total	-41'794'174.67	11'763'926.43
Fortune nette du fonds en fin de période	175'852'545.75	216'767'472.70

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 2.00%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) s'élève à 2.43%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 53%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Emerging Markets Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	81'485.335
Parts émises	9'566.000
Parts retirées	-8'527.458
Position à la fin de la période de rapport	<u>82'523.877</u>

Valeur d'inventaire par part 2'130.93

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	82'523.877	81'485.335	74'239.783
Fortune nette du fonds			
Parts A	175'852'545.75	216'767'472.70	188'460'842.67
Valeur d'inventaire			
Parts A	2'130.93	2'660.20	2'538.54

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	2'634'270.18
Report du début de la période	742.85
Résultat pour la distribution	<u>2'635'013.03</u>
Distribution	-2'634'987.39
Report à compte nouveau	<u>25.64</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	10
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 31.93
Dédution de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF <u>11.18</u>
Montant net par part	CHF <u>20.75</u>
Pour les porteurs de parts de fonds de placemet non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire	
Montant net par part	CHF <u>31.93</u>

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VSIV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - Emerging Markets Fund

PERFORMANCE * (CHF)

IAM-EMERGING MARKETS FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-19.47%	0.62%	-19.47%	41.06%	-16.75%	125.87%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Emerging Markets Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES			172'678'906.08	98.02%
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS			172'678'906.08	98.02%
Actions (Iles Caimans)			72'948'557.07	41.41%
130'500.00	M.STAN.96OPALS/S/AFRICA	USD	12'422'713.96	7.05%
8'000.00	M.STAN.96OPALS/S/AFRICA	ZAR	761'546.47	0.43%
100'000.00	M.STANLEY 97 OPALS S25	USD	10'674'169.91	6.06%
10'000.00	MSCI ARGENT.96-07 OPALS S.31	USD	696'369.19	0.40%
40'000.00	MSCI BRAZ.96 OPALS S.33	USD	6'821'369.66	3.87%
10'000.00	MSCI CHIN.01 OPALS S.83	HKD	3'010'391.67	1.71%
160'000.00	MSCI INDONES.97-13 OPALS S.44.	IDR	10'766'350.24	6.11%
10'000.00	MSCI MEXICO 95-13 OPALS S.26	MXN	3'221'041.80	1.83%
20'000.00	MSCI MOR.ST.97/S46OPALS	USD	935'848.38	0.53%
167'600.00	MSCI TAIWAN94S.22 OPALS	USD	16'385'369.79	9.30%
30'000.00	MSCI THAIL.97.OPALS S.54	USD	7'253'386.00	4.12%
Parts de fonds (Etats-Unis)			332'894.51	0.19%
6'622.00	ISHARES/MSCI MEX.INV.MKT.IND.	USD	332'894.51	0.19%
Parts de fonds (Hong Kong)			11'070'956.68	6.28%
7'106'000.00	ISHARES BSE SENSEX INDIA ETF	HKD	11'070'956.68	6.28%
Parts de fonds (Irlande)			88'326'497.82	50.14%
172'954.00	ISHARES II PLC/ MSCI TURKEY FD	USD	4'314'938.71	2.45%
549'473.00	ISHARES MSCI BRAZIL	GBP	23'860'644.06	13.54%
1'017'830.00	ISHARES MSCI KOREA	GBP	31'352'882.27	17.80%
238'100.00	ISHARES PLC/FTSE/XINHUA CH25	GBP	22'195'209.53	12.60%
47'888.00	RDX SOURCE ETF-A- USD/DIST	USD	6'602'823.25	3.75%
Avoirs à vue			3'480'132.86	1.97%
Autres actifs			9'646.63	0.01%
Total des actifs			176'168'685.57	100.00%
Autres engagements			-316'139.82	
Fortune nette totale du fonds			175'852'545.75	

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Emerging Markets Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
AM.ETF MSCI IN. /-A-/CAP./DIS.	4'300.00	14'700.00	0.00
AMUNDI INV SOL MSCI CHINA-/EUR	0.00	63'000.00	0.00
AMUNDI INV SOL MSCI CHINA-/USD	0.00	42'950.00	0.00
ISHARES BSE SENSEX INDIA ETF	2'800'000.00	473'700.00	0.00
ISHARES II PLC/ MSCI TURKEY FD	93'900.00	125'946.00	0.00
ISHARES MSCI BRAZIL	80'000.00	68'800.00	0.00
ISHARES MSCI KOREA	170'000.00	99'900.00	0.00
ISHARES PLC/FTSE/XINHUA CH25	242'000.00	3'900.00	0.00
ISHARES/MSCI MEX.INV.MKT.IND.	0.00	6'228.00	0.00
M.STAN.96-7.4.07OPALS/S/AFRICA	99'000.00	4'500.00	0.00
M.STANLEY 97-7.4.07 OPALS S25	50'000.00	10'000.00	0.00
MSCI INDONES.97-07 OPALS S.44.	50'000.00	10'000.00	0.00
MSCI TAIWAN94-7.4.07S.22 OPALS	16'000.00	18'500.00	0.00
MSCI THAIL.97.7.4.07OPALS S.54	30'000.00	60'000.00	0.00
RDX SOURCE ETF-A- USD/DIST	0.00	77'612.00	0.00

IAM - European Equity Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	4'857'917.95	3'739'526.23
- Avoirs à terme	0.00	2'275'160.59
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisées en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	220'507'813.25	242'392'379.37
Instruments financiers dérivés	0.00	-1'500.82
Autres actifs	4'209'374.25	796'743.29
Fortune totale du fonds moins:	229'575'105.45	249'202'308.66
Autres engagements	12'705'689.52	2'748'802.32
Fortune nette du fonds	216'869'415.93	246'453'506.34

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avois en banque	30'107.12	53'375.48
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	6'177'407.72	8'224'107.94
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	365'998.18	706'210.94
Total des revenus	6'573'513.02	8'983'694.36
Charges		
Intérêts passifs	2'098.07	11'125.29
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	12'912.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	8'724'497.73	3'683'609.36
Commissions de sous-dépositaire	1'903.01	4'404.54
Autres charges	11'472.60	22'010.58
Transfert partiel de charges sur bénéfices/pertes en capital réalisés	-5'649'096.27	-40'066.29
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	792'974.09	626'294.06
Total des charges	3'897'859.09	4'320'289.54
Résultat net	2'675'653.93	4'663'404.82
Gains et pertes en capital réalisés	-10'918'719.07	-6'449'239.38
Transfert partiel de charges sur bénéfices/pertes en capital réalisés	-5'649'096.27	-40'066.29
Résultat réalisé	-13'892'161.41	-1'825'900.85
Gains et pertes en capital non réalisés	9'129'967.43	-20'404'016.45
Résultat total	-4'762'193.98	-22'229'917.30

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	246'453'506.34	252'743'200.40
Distributions payées	-4'155'939.08	-6'286'183.25
Solde des mouvements des parts	-20'665'957.35	22'226'406.49
Résultat total	-4'762'193.98	-22'229'917.30
Fortune nette du fonds en fin de période	216'869'415.93	246'453'506.34

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.50%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) avec commission de performance s'élève à 4.23%. La commission de performance s'élève à 2.71%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 119%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - European Equity Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	235'264.322
Parts émises	32'417.000
Parts retirées	<u>-51'958.060</u>
Position à la fin de la période de rapport	<u>215'723.262</u>

Valeur d'inventaire par part	1'005.31
------------------------------	----------

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	215'723.262	235'264.322	215'803.322
Fortune nette du fonds			
Parts A	216'869'415.93	246'453'506.34	252'743'200.40
Valeur d'inventaire			
Parts A	1'005.31	1'047.56	1'171.17

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	2'675'653.93
Report du début de la période	<u>-3'876.62</u>
Résultat pour la distribution	2'671'777.31
Distribution	<u>-2'670'653.98</u>
Report à compte nouveau	<u>1'123.33</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	13
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 12.38
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF <u>4.33</u>
Montant net par part	CHF <u>8.05</u>
Pour les porteurs de parts de fonds de placemet non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire	
Montant net par part	CHF <u>12.38</u>

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VStV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - European Equity Fund

PERFORMANCE * (CHF)

IAM-EUROPEAN EQUITY FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-2.13%	0.82%	-2.13%	12.46%	-31.59%	13.34%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - European Equity Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale	Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale	
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES				220'507'813.25	96.05%					
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS				220'507'813.25	96.05%					
Actions (Allemagne)				38'428'301.90	16.74%	Actions (Pays-Bas)				
29'865.00	ADIDAS AG	EUR	1'822'081.99	0.79%	400'000.00	KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	5'052'251.80	2.20%	
43'831.00	DAIMLER AG / NAMEN-AKT.	EUR	1'804'762.81	0.79%	211'454.00	UNILEVER CERT.OF SHS	EUR	6'820'094.16	2.97%	
105'226.00	DEUTSCHE BANK AG /NAM.	EUR	3'759'845.62	1.64%	Actions (Royaume-Uni)					
617'825.00	DEUTSCHE TELEKOM /NAM.	EUR	6'648'552.92	2.89%	352'830.00	AMEC PLC	GBP	4'653'172.82	2.03%	
52'153.00	FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	3'323'697.65	1.45%	46'448.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	2'008'126.34	0.87%	
100'000.00	K+S AKTIENGESELLSCHAFT	EUR	4'238'938.80	1.85%	138'447.00	BHP BILLITON PLC	GBP	3'777'465.79	1.65%	
150'000.00	METRO AG	EUR	5'134'797.00	2.24%	161'559.00	BRITISH AMERICAN TOBACCO (25P)	GBP	7'173'820.23	3.12%	
67'174.00	MUENCHENER RUECKVERS/NAMENSAKT	EUR	7'728'599.91	3.36%	1'250'000.00	CAIRN ENERGY	GBP	4'819'303.83	2.10%	
80'000.00	SAP AG	EUR	3'967'025.20	1.73%	679'594.00	COMPASS GROUP PLC	GBP	6'034'312.41	2.63%	
Actions (Espagne)				15'748'356.40	6.86%	250'000.00	DIAGEO PLC	GBP	5'109'951.63	2.23%
300'000.00	AMADEUS IT HOLDING SR. A	EUR	4'564'870.95	1.99%	393'114.00	GLAXOSMITHKLINE PLC	GBP	8'406'511.69	3.66%	
610'543.00	BANCO SANTANDER --- REG.SHS	EUR	4'350'480.93	1.90%	150'000.00	IMP TOBACCO	GBP	5'307'955.45	2.31%	
50'000.00	INDITEX /REG.	EUR	3'840'779.60	1.67%	118'346.00	INTERTEK GROUP PLC	GBP	3'499'895.21	1.52%	
184'159.00	TELEFONICA SA	EUR	2'992'224.92	1.30%	224'556.00	PEARSON PLC	GBP	3'948'635.80	1.72%	
Actions (France)				39'967'873.07	17.41%	276'664.00	ROYAL DUTCH SHELL PLC-A-	EUR	9'453'964.39	4.12%
33'471.00	AIR LIQUIDE	EUR	3'883'864.42	1.69%	4'760'689.00	VODAFONE GROUP PLC	GBP	12'377'051.45	5.39%	
110'000.00	CFAO / NOM.	EUR	3'495'121.58	1.52%	500'000.00	XSTRATA PLC	GBP	7'106'338.71	3.10%	
700'000.00	CREDIT AGRICOLE SA. PARIS	EUR	3'704'822.80	1.61%	Actions (Suède)					
40'261.00	DANONE	EUR	2'373'753.25	1.03%	203'792.00	ATLAS COPCO AB A	SEK	4'114'167.39	1.79%	
45'712.00	PERNOD-RICARD	EUR	3'976'398.84	1.73%	172'769.00	HENNES & MAURITZ AB	SEK	5'215'312.59	2.27%	
63'692.00	SANOFI	EUR	4'387'667.04	1.91%	341'563.00	SWEDISH MATCH AB	SEK	11'382'231.04	4.96%	
169'770.00	TOTAL SA	EUR	8'140'310.22	3.56%	Avoirs à vue					
80'000.00	VALLOUREC	EUR	4'871'137.92	2.12%	4'857'917.95					
250'000.00	VIVENDI	EUR	5'134'797.00	2.24%	Autres actifs					
Actions (Italie)				3'583'489.00	1.56%	4'209'374.25				
136'039.00	LUXOTTICA GROUP	EUR	3'583'489.00	1.56%	Total des actifs					
Actions (Jersey)				6'519'230.15	2.84%	229'575'105.45				
200'000.00	SHIRE PLC	GBP	6'519'230.15	2.84%	Autres engagements					
						-12'705'689.52				
						Fortune nette totale du fonds				
						216'869'415.93				

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - European Equity Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits	Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
ADIDAS AG	0.00	49'873.00	0.00	KONINKLIJKE AHOLD NV	245'000.00	0.00	0.00
AIR LIQUIDE	0.00	25'169.00	0.00	L OREAL	18'887.00	65'872.00	0.00
AMADEUS IT HOLDING SR. A	300'000.00	0.00	0.00	LUXOTTICA GROUP	142'000.00	5'961.00	0.00
AMEC PLC	52'830.00	0.00	0.00	METRO AG	150'000.00	0.00	0.00
ASTRAZENECA PLC	46'448.00	0.00	0.00	MUENCHENER RUECKVERS/NAMENSAKT	45'928.00	30'152.00	0.00
ATLAS COPCO -A- REDEM.SHS	114'271.00	114'271.00	0.00	NEXT PLC	220'000.00	220'000.00	0.00
ATLAS COPCO AB A	214'271.00	10'479.00	0.00	PEARSON PLC	122'907.00	271'565.00	0.00
BANCO SANTANDER - ISS.2011	4'386.00	4'386.00	0.00	PERNOD-RICARD	0.00	34'367.00	0.00
BANCO SANTANDER I.2011	0.00	0.00	24'420.00	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	21'589.00	100'000.00	0.00
BANCO SANTANDER SA / REG.	602'719.00	289'499.00	12'210.00	RIGHT ROYAL DUTCH18.11.11	186'424.00	186'424.00	0.00
BAYER	29'000.00	162'928.00	0.00	RIGHT UNILEVER MARS 11	113'507.00	113'507.00	0.00
BHP BILLITON PLC	49'100.00	192'053.00	0.00	RIGHTS ROYAL DUTCH 11-19.8.11	184'033.00	184'033.00	0.00
BP PLC	250'000.00	750'000.00	0.00	RIGHTS ROYAL DUTCH 25.02.11	197'551.00	197'551.00	0.00
BRITISH AMERICAN TOBACCO (25P)	7'220.00	116'605.00	0.00	RIGHTS ROYAL DUTCH SHELL 11	199'970.00	199'970.00	0.00
BT GROUP PLC	600'000.00	2'100'000.00	0.00	RIGHTS SANTANDER 11-26.10.11	598'333.00	43.00	598'290.00
CAIRN ENERGY	550'000.00	0.00	0.00	RIGHTS SANTANDER 11-27.01.11	285'113.00	285'113.00	0.00
CFAO / NOM.	35'000.00	0.00	0.00	RIGHTS UNILEVER 06.12.11	105'765.00	105'765.00	0.00
COMPASS GROUP PLC	231'014.00	338'212.00	0.00	RIGHTS UNILEVER JUNE 11	114'418.00	114'418.00	0.00
CREDIT AGRICOLE SA. PARIS	1'000'000.00	300'000.00	0.00	RIGHTS UNILEVER NV	104'903.00	104'903.00	0.00
DAIMLER AG / NAMEN-AKT.	25'520.00	43'974.00	0.00	ROYAL DUTCH SHELL PLC-A-	97'450.00	134'926.00	0.00
DANONE	0.00	57'244.00	0.00	SANOFI	63'692.00	0.00	0.00
DEUTSCHE BANK AG /NAM.	97'876.00	46'710.00	0.00	SAP AG	34'343.00	135'841.00	0.00
DEUTSCHE TELEKOM /NAM.	656'511.00	648'085.00	0.00	SHIRE PLC	200'000.00	0.00	0.00
DIAGEO PLC	57'211.00	50'000.00	0.00	SIEMENS AG /NAM.	8'000.00	48'000.00	0.00
ENI SPA ROMA	0.00	171'516.00	0.00	SWEDISH MATCH AB	376'303.00	34'740.00	0.00
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	52'031.00	156'828.00	0.00	TELEFONICA SA	50'178.00	100'666.00	0.00
GLAXOSMITHKLINE PLC	395'974.00	229'044.00	0.00	TESCO PLC	6'080.00	889'679.00	0.00
HENNES & MAURITZ AB	125'431.00	96'702.00	0.00	TOTAL SA	36'281.00	120'464.00	0.00
HERMES INTERNATIONAL	0.00	24'248.00	0.00	UNILEVER CERT.OF SHS	108'439.00	263'064.00	0.00
IMP TOBACCO	10'000.00	60'000.00	0.00	VALLOUREC	80'000.00	0.00	0.00
INDITEX /REG.	25'000.00	25'000.00	0.00	VIVENDI	90'000.00	0.00	0.00
INDRA SISTEMAS SA	105'000.00	325'000.00	0.00	VODAFONE GROUP PLC	2'439'290.00	2'811'984.00	0.00
INTERTEK GROUP PLC	126'659.00	8'313.00	0.00	XSTRATA PLC	500'000.00	0.00	0.00
K & S AG	27'000.00	0.00	-87'000.00				
K+S AKTIENGESELLSCHAFT	13'000.00	0.00	87'000.00				

IAM - Global Equity Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	2'486'066.28	7'082'761.79
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées, (et mises en pension) divisées en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	142'426'564.45	83'397'415.70
- Parts d'autres placements collectifs	51'426'389.85	101'091'026.76
Autres actifs	9'398.56	9'563.95
Fortune totale du fonds moins:	196'348'419.14	191'580'768.20
Autres engagements	269'111.45	5'669'008.24
Fortune nette du fonds	196'079'307.69	185'911'759.96

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	8'347.29	2'709.70
Produits des valeurs mobilières, divisés en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	2'381'136.69	1'516'592.54
- Parts d'autres placements collectifs	201'237.77	1'222'177.34
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	41'726.14	-25'120.76
Total des revenus	2'632'447.89	2'716'358.82
Charges		
Intérêts passifs	1'027.38	3'569.40
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	14'824.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	2'646'721.11	2'528'743.89
Autres charges	12'740.69	21'797.16
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-20'004.67	0.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-42'051.15	45'926.68
Total des charges	2'612'443.22	2'614'861.13
Résultat net	20'004.67	101'497.69
Gains et pertes en capital réalisés	-15'846'939.25	5'258'845.46
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-20'004.67	0.00
Transfert partiel de la part légalement imposable de revenus de fonds cibles	0.00	-1'147'586.00
Résultat réalisé	-15'846'939.25	4'212'757.15
Gains et pertes en capital non réalisés	1'417'472.79	-3'606'313.46
Résultat total	-14'429'466.46	606'443.69

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	185'911'759.96	154'584'911.55
Distributions payées	-104'319.18	-1'242'909.46
Solde des mouvements des parts	24'701'333.37	31'963'314.18
Résultat total	-14'429'466.46	606'443.69
Fortune nette du fonds en fin de période	196'079'307.69	185'911'759.96

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.50%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) s'élève à 1.61%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 50%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Global Equity Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	139'860.992
Parts émises	31'029.000
Parts retirées	<u>-12'222.023</u>
Position à la fin de la période	<u>158'667.969</u>

Valeur d'inventaire par part 1'235.78

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	158'667.969	139'860.992	116'280.029
Fortune nette du fonds			
Parts A	196'079'307.69	185'911'759.96	154'584'911.55
Valeur d'inventaire			
Parts A	1'235.78	1'329.26	1'329.42

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	20'004.67
Report du début de la période	<u>335.06</u>
Résultat pour la distribution	20'339.73
Distribution	<u>-19'040.16</u>
Report à compte nouveau	<u>1'299.57</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	12

Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse

Montant brut par part	CHF	0.12
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF	<u>0.04</u>
Montant net par part	CHF	<u>0.08</u>

Pour les porteurs de parts de fonds de placemet non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire

Montant net par part	CHF	<u>0.12</u>
-----------------------------	------------	--------------------

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VSTV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - Global Equity Fund

PERFORMANCE * (CHF)

IAM-GLOBAL EQUITY FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-6.98%	2.75%	-6.98%	15.15%	-32.44%	29.15%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Global Equity Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre/ Nominal Dénomination	Devise	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES		193'852'954.30	98.73%
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS		193'852'954.30	98.73%
Actions (Iles Caimans)		142'426'564.45	72.54%
29'250.00 GERMAN IND.S.10PALS M.S	EUR	8'292'560.59	4.22%
46'300.00 MSCI AUSTRAL.S23OPALS	AUD	11'785'418.90	6.00%
26'700.00 MSCI CANADA ISL.93OPALS	CAD	11'267'778.92	5.74%
3'000.00 MSCI FINL.97 S.38 OPALS	EUR	128'770.51	0.07%
22'670.00 MSCI FRANCE 93-13 OPALS S.8	EUR	4'070'076.81	2.07%
78'497.00 MSCI HK 96 S.30 OPALS	HKD	7'520'271.97	3.83%
4'100.00 MSCI ITALYOPALS S.7 M.S	EUR	250'292.83	0.13%
2'070.00 MSCI JAPAN 93 OPALS S.3	JPY	932'977.62	0.48%
2'450.00 MSCI N. S.15OPALS M.S	EUR	442'807.05	0.23%
800.00 MSCI NORWAY 96-13 OPALS S.36	NOK	160'882.73	0.08%
104'267.00 MSCI SINGAP.94OPALS S19	SGD	6'690'747.38	3.41%
1'650.00 MSCI SWEDEN 95 OPALS	SEK	563'410.26	0.29%
72'400.00 MSCI UK 93 S.2 OPALS	GBP	12'926'653.91	6.58%
119'856.00 MSCI US /93 /OPAL S4	USD	77'393'914.97	39.41%
Parts de fonds (Irlande)		51'426'389.85	26.19%
563'194.00 MSCI JAPAN -A- ETF USD	EUR	18'267'427.17	9.30%
1'172'363.00 MSCI USA SR -A- ETF USD	EUR	33'158'962.68	16.89%
Avoirs à vue		2'486'066.28	1.27%
Autres actifs		9'398.56	0.00%
Total des actifs		196'348'419.14	100.00%
Autres engagements		-269'111.45	
Fortune nette totale du fonds		196'079'307.69	

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Global Equity Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
AM.ETF MCI USA /CAP/DIS	0.00	147'500.00	0.00
AMUNDI ETF MSCI FR./ CAP/DIS	0.00	35'133.00	0.00
AMUNDI ETF MSCI GERMAN/CAP/DIS	0.00	58'919.00	0.00
AMUNDI ETF MSCI ITALY/ CAP/DIS	0.00	3'287.00	0.00
AMUNDI ETF MSCI NETHER/CAP/DIS	0.00	3'878.00	0.00
AMUNDI ETF MSCI UK /CAP/DIS	0.00	104'044.00	0.00
GERMAN IND.-7.4.07S.1OPALS M.S	29'250.00	0.00	0.00
MSCI AUSTRAL.5.4.13S23OPALS	10'200.00	5'330.00	0.00
MSCI CANADA ISL.93-7.4.07OPALS	3'900.00	3'900.00	0.00
MSCI FRANCE 93-07 OPALS S.8	22'670.00	0.00	0.00
MSCI HK 96-7.4.07 S.30 OPALS	19'200.00	8'903.00	0.00
MSCI ITALY-7.4.07OPALS S.7 M.S	4'100.00	0.00	0.00
MSCI JAPAN 93-7.4.07 OPALS S.3	0.00	7'930.00	0.00
MSCI JAPAN -A- ETF USD	53'800.00	19'177.00	0.00
MSCI N.7.4.07 S.15OPALS M.S	2'450.00	0.00	0.00
MSCI SINGAP.94-7.4.07OPALS S19	40'800.00	9'153.00	0.00
MSCI SWEDEN 95-7.4.07 OPALS	0.00	100.00	0.00
MSCI UK 93-7.4.07 S.2 OPALS	72'400.00	0.00	0.00
MSCI US /93-7.4.07 /OPAL S4	77'109.00	15'850.00	0.00
MSCI USA SR -A- ETF USD	129'832.00	25'000.00	0.00

IAM - Gold & Metals Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	5'599'126.43	3'583'922.82
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisées en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	237'797'003.16	344'716'573.40
- Parts d'autres placements collectifs	3'076'854.02	3'490'715.35
Autres actifs	244'776.90	179'145.79
Fortune totale du fonds moins:	246'717'760.51	351'970'357.36
Crédits contractés	0.00	2'376.11
Autres engagements	2'578'564.01	1'637'837.53
Fortune nette du fonds	244'139'196.50	350'330'143.72

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	44'685.12	19'517.77
Produits des valeurs mobilières, divisées en :		
- Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	46'791.68	0.00
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	5'424'549.78	4'047'636.67
- Parts d'autres placements collectifs	121'771.98	663'669.90
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	103'038.06	-9'613.45
Total des revenus	5'740'836.62	4'721'210.89
Charges		
Intérêts passifs	2'365.65	8'278.59
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	12'912.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	6'329'333.21	5'554'766.89
Commissions de sous-dépositaire	0.00	310.90
Autres charges	13'969.76	22'251.74
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-2'046'545.38	-941'010.03
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	122'271.84	-54'134.40
Total des charges	4'435'404.94	4'603'375.69
Résultat net	1'305'431.68	117'835.20
Gains et pertes en capital réalisés	4'488'173.98	22'822'963.54
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-2'046'545.38	-941'010.03
Transfert partiel de la part légalement imposable de revenus de fonds cibles	0.00	-571'492.10
Résultat réalisé	3'747'060.28	21'428'296.61
Gains et pertes en capital non réalisés	-102'897'707.30	23'414'764.26
Résultat total	-99'150'647.02	44'843'060.87

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	350'330'143.72	316'309'157.45
Distributions payées	-117'452.72	-116'751.03
Solde des mouvements des parts	-6'922'847.48	-10'705'323.57
Résultat total	-99'150'647.02	44'843'060.87
Fortune nette du fonds en fin de période	244'139'196.50	350'330'143.72

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.50%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) avec commission de performance s'élève à 2.21%. La commission de performance s'élève à 0.70%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 99%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Gold & Metals Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	82'716.426
Parts émises	8'008.608
Parts retirées	<u>-10'609.872</u>
Position à la fin de la période	<u>80'115.162</u>
Valeur d'inventaire par part	3'047.35

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011 CHF	31.12.2010 CHF	31.12.2009 CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	80'115.162	82'716.426	86'153.611
Fortune nette du fonds			
Parts A	244'139'196.50	350'330'143.72	316'309'157.45
Valeur d'inventaire			
Parts A	3'047.35	4'235.32	3'671.46

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011 CHF
Résultat net (produit-frais)	1'305'431.68
Report du début de la période	<u>377.88</u>
Résultat pour la distribution	1'305'809.56
Distribution	<u>-1'305'075.99</u>
Report à compte nouveau	<u>733.57</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	3
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 16.29
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF <u>5.70</u>
Montant net par part	CHF <u>10.59</u>
Pour les porteurs de parts de fonds de placemet non domiciliés en Suisse avec déclaration bancaire	
Montant net par part	CHF <u>16.29</u>

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VStV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - Gold & Metals Fund

PERFORMANCE * (CHF)

IAM- GOLD & METALS FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-28.02%	-4.42%	-28.02%	42.17%	-3.24%	206.90%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Gold & Metals Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits	Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
ADAMUS RESOURCES	0.00	3'329'973.00	0.00	GRUPO MEXICO SAB DE CV /-B-	455'910.00	78'600.00	0.00
AFRICAN MINERALS LTD	815'471.00	623'410.00	0.00	IMPALA PLATINUM HOLDINGS LTD	0.00	202'230.00	0.00
AGNICO EAGLE MINES LTD	33'808.00	33'808.00	0.00	KENMARE RESOURCES PLC	11'400'000.00	6'300'000.00	0.00
ALCOA INC	194'000.00	210'176.00	0.00	KINROSS GOLD CORP	0.00	11'400.00	0.00
ALLIED GD MN/CHESS	0.00	575'833.00	575'833.00	KOREA ZINC CO LTD	10'000.00	0.00	0.00
ALLIED GOLD LTD	3'455'000.00	0.00	3'455'000.00	MMC NORILSK NICKEL /SADR	200'431.00	232'311.00	0.00
ALLIED GOLD MING PLC/CHESS	0.00	0.00	1'151'666.00	MOSAIC CO	0.00	9'000.00	90'702.00
ALPHA NATURAL RESOURCES INC	18'770.00	118'290.00	0.00	MOSAIC CO	0.00	0.00	-90'702.00
ANGLO AMERICAN PLATINUM LTD	0.00	5'200.00	0.00	NEWCREST MINING	254'105.00	259'167.00	0.00
ANGLO AMERICAN PLC	83'869.00	123'800.00	0.00	NEWMONT MINING CORP.	178'744.00	48'280.00	0.00
ANGLOGOLD ASHANTI LTD	30'990.00	8'400.00	0.00	ORICA LIMITED	128'253.00	54'779.00	0.00
ANTOFAGASTA PLC	0.00	75'340.00	0.00	PAN AMERICAN SILVER CORP.	146'970.00	146'970.00	0.00
ATAC RESOURCES LTD	232'000.00	232'000.00	0.00	PEABODY ENERGY	33'460.00	150'048.00	0.00
AVION GOLD CORP	1'606'760.00	4'089'720.00	0.00	PLUM CREEK TIMBER CO INC /REIT	0.00	10'000.00	0.00
BARRICK GOLD CORP	162'539.00	142'173.00	0.00	PREMIER GOLD MINES LTD	0.00	255'867.00	0.00
BATHURST RES	2'250'400.00	2'250'400.00	0.00	QUADRA FNX MINING LTD	145'756.00	145'756.00	0.00
BEI 3.5% 99-28.01.14	500'000.00	500'000.00	0.00	RANDGOLD RESOURCES LTD	11'308.00	0.00	0.00
BHP BILLITON LTD	75'427.00	245'456.00	0.00	RIO TINTO LIMITED	64'893.00	66'540.00	0.00
BHP BILLITON PLC	150'332.00	93'709.00	0.00	RIO TINTO PLC /REG.	69'037.00	22'800.00	0.00
CAMECO CORP.	31'790.00	70'740.00	0.00	ROYAL GOLD INC	18'410.00	0.00	0.00
CLIFFS NATURAL RESOURCES INC	16'200.00	16'200.00	0.00	RUBICON MINERALS CORP	443'682.00	0.00	0.00
CLINE MINING CORP.	0.00	654'620.00	0.00	SOUTHERN COPPER CORP	0.00	202'910.00	0.00
COAL OF AFRICA CONSOLIDAT.THOMPSON IRON MINES	933'500.00	933'500.00	0.00	STILLWATER MINING CO	167'700.00	167'700.00	0.00
COPPER MOUNTAIN MINING CORP	360'000.00	360'000.00	0.00	SWITZERLAND 2.75% 99-10.06.12	4'750'000.00	4'750'000.00	0.00
DETOUR GOLD CORPORATION	43'461.00	53'665.00	0.00	SWITZERLAND 4% 00-11.02.13	4'065'000.00	4'065'000.00	0.00
ELDORADO GOLD	0.00	147'000.00	0.00	SWITZERLAND 4.25% 94-06.01.14	2'690'000.00	2'690'000.00	0.00
EURASIAN NATURAL RES CORP PLC	315'148.00	236'413.00	0.00	TECK RESOURCES / -B-	102'891.00	75'855.00	0.00
FIRST QUANTUM MINERALS LTD FREEPORT	91'905.00	105'700.00	241'872.00	UGBL (GENKOR LIMITED)	0.00	74'900.00	0.00
MCMORA.COPPER&GOLD	23'444.00	93'400.00	169'054.00	UMICORE SA	32'000.00	32'000.00	0.00
FRESNILLO PLC	76'817.00	181'000.00	0.00	UNITED COMPANY RUSAL PLC	0.00	1'543'000.00	0.00
FRONTEER GOLD INC	0.00	304'300.00	0.00	URANIUM ONE INC	0.00	230'000.00	0.00
GLENCORE INTL	2'169'352.00	7'700.00	0.00	VALE /SADR	65'340.00	71'510.00	0.00
GOLD FIELDS	0.00	158'756.00	0.00	VEDANTA RESOURCES PLC	170'989.00	41'600.00	0.00
GOLDCORP INC	0.00	102'246.00	0.00	XSTRATA PLC	227'135.00	184'412.00	0.00
GOLDCORP INC	246'054.00	128'939.00	0.00	ZUERCHER KB 3.75% 01-25.04.13	750'000.00	750'000.00	0.00

IAM - Gold & Metals Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011 (suite)

Transactions sur opérations de change à terme effectuées au cours de la période

Valeur de base	Devise	Montant	Devise	Contre-valeur
Achat	AUD	2'000'000.00	ZAR	14'632'000.00
Achat	CAD	670'000.00	USD	690'152.45
Achat	GBP	940'000.00	CHF	1'281'032.00
Achat	CAD	710'000.00	USD	737'202.78
Achat	AUD	2'840'000.00	ZAR	23'038'080.00
Achat	CHF	1'282'172.00	AUD	1'460'000.00
Achat	USD	1'538'919.78	CAD	1'550'000.00

IAM - Swiss Equity Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	2'859'211.80	636'702.74
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisées en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	260'663'500.93	254'226'791.65
Autres actifs	582'271.21	676'893.25
Fortune totale du fonds moins:	264'104'983.94	255'540'387.64
Autres engagements	8'128'660.78	911'153.09
Fortune nette du fonds	255'976'323.16	254'629'234.55

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	46.91	0.00
Produits des valeurs mobilières, divisés en :		
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	6'650'886.25	7'478'281.62
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	862'823.55	663'769.86
Total des revenus	7'513'756.71	8'142'051.48
Charges		
Intérêts passifs	3'890.52	6'067.79
Honoraires des réviseurs d'entreprises	17'170.40	14'793.86
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	8'690'150.47	4'303'222.51
Autres charges	18'979.48	22'507.44
Transfert partiel de charges sur bénéfices/pertes en capital réalisés	-5'111'111.33	-606'953.45
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	626'488.08	733'838.28
Total des charges	4'245'567.62	4'473'476.43
Résultat net	3'268'189.09	3'668'575.05
Gains et pertes en capital réalisés	18'397'735.63	1'894'341.72
Transfert partiel de charges sur bénéfices/pertes en capital réalisés	-5'111'111.33	-606'953.45
Résultat réalisé	16'554'813.39	4'955'963.32
Gains et pertes en capital non réalisés	-21'530'050.24	6'369'031.84
Résultat total	-4'975'236.85	11'324'995.16

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	254'629'234.55	246'372'417.12
Distributions payées	-3'682'174.23	-2'708'958.55
Solde des mouvements des parts	10'004'499.69	-359'219.18
Résultat total	-4'975'236.85	11'324'995.16
Fortune nette du fonds en fin de période	255'976'323.16	254'629'234.55

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.50%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) avec commission de performance s'élève à 3.62%. La commission de performance s'élève à 2.10%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 89%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Swiss Equity Fund

Nombre de parts en circulation

Position au début de la période	162'114.668
Parts émises	33'078.682
Parts retirées	<u>-24'717.998</u>
Position à la fin de la période de rapport	<u>170'475.352</u>

Valeur d'inventaire par part	1'501.54
-------------------------------------	-----------------

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	170'475.352	162'114.668	162'493.091
Fortune nette du fonds			
Parts A	255'976'323.16	254'629'234.55	246'372'417.12
Valeur d'inventaire			
Parts A	1'501.54	1'570.67	1'516.20

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	3'268'189.09
Report du début de la période	<u>846.53</u>
Résultat pour la distribution	3'269'035.62
Distribution	<u>-3'268'012.50</u>
Report à compte nouveau	<u>1'023.12</u>

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

	A
Payable au	30.03.2012
Coupon n°	11
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 19.17
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF <u>6.71</u>
Montant net par part	CHF <u>12.46</u>
Pour les porteurs de parts non domiciliés en Suisse	
Montant brut par part	CHF 19.17
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse	CHF <u>6.71</u>
Montant net par part	CHF <u>12.46</u>

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VStV s'applique, la distribution est faite en brute.

IAM - Swiss Equity Fund

PERFORMANCE * (CHF)

IAM-SWISS EQUITY FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-2.95%	4.54%	-2.95%	19.06%	-25.57%	58.05%

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Swiss Equity Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre/ Nominal Dénomination	Devise	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES		260'663'500.93	98.70%
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS		260'663'500.93	98.70%
Actions (Suisse)		260'663'500.93	98.70%
904'363.00 ABB LTD ZUERICH /NAMEN.	CHF	15'989'137.84	6.05%
57'024.00 CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF	2'709'210.24	1.03%
517'037.00 CREDIT SUISSE GROUP /NOM.	CHF	11'411'006.59	4.32%
3'813.00 GALENICA AG /NAMENAKTIE	CHF	2'095'243.50	0.79%
4'524.00 GIVAUDAN SA /REG.	CHF	4'048'980.00	1.53%
59'242.00 KUEHNE +NAGEL INTERNATIONAL	CHF	6'250'031.00	2.37%
320.00 LINDT & SPRUENGLI / REG	CHF	10'044'800.00	3.80%
1'073'990.00 NESTLE / ACT NOM	CHF	57'995'460.00	21.96%
873'540.00 NOVARTIS AG BASEL/NAM.	CHF	46'909'098.00	17.76%
58'421.00 PSP SWISS PROPERTY/NAM.	CHF	4'591'890.60	1.74%
255'179.00 ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	CHF	40'624'496.80	15.38%
36'599.00 SCHINDLER HOLDING/PARTIC.	CHF	4'003'930.60	1.52%
3'835.00 SGS SA /NOM.	CHF	5'963'425.00	2.26%
2'447.00 SIKA SA. BAAR	CHF	4'331'190.00	1.64%
171'422.00 SWISS RE-NAMEN	CHF	8'205'971.14	3.11%
8'201.00 SWISSCOM /NAM.	CHF	2'918'735.90	1.11%
25'682.00 SYNGENTA AG /NAM.	CHF	7'062'550.00	2.67%
1'413'054.00 UBS AG /NAMENSAKTIE	CHF	15'797'943.72	5.98%
45'696.00 ZURICH FINANCIAL SERVICES/NAM	CHF	9'710'400.00	3.68%
Avoirs à vue		2'859'211.80	1.08%
Autres actifs		582'271.21	0.22%
Total des actifs		264'104'983.94	100.00%
Autres engagements		-8'128'660.78	
Fortune nette totale du fonds		255'976'323.16	

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Swiss Equity Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
ABB LTD ZUERICH /NAMEN.	975'145.00	70'782.00	0.00
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	102'016.00	321'165.00	0.00
CREDIT SUISSE GROUP /NOM.	497'046.00	159'824.00	0.00
GALENICA AG /NAMENAKTIE	4'348.00	535.00	0.00
GIVAUDAN SA /REG.	0.00	6'342.00	0.00
KUEHNE +NAGEL INTERNATIONAL	39'770.00	46'892.00	0.00
LINDT & SPRUENGLI / REG	75.00	33.00	0.00
NESTLE / ACT NOM	306'196.00	533'929.00	0.00
NOVARTIS AG BASEL/NAM.	752'023.00	473'254.00	0.00
PSP SWISS PROPERTY/NAM.	58'421.00	0.00	0.00
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN	140'963.00	70'075.00	0.00
SCHINDLER HOLDING/PARTIC.	0.00	35'750.00	0.00
SGS SA /NOM.	0.00	2'470.00	0.00
SIKA SA. BAAR	1'145.00	3'026.00	0.00
SWISS REINSURANCE COMPANY	80'305.00	0.00	0.00
SWISS REINSURANCE COMPANY	0.00	0.00	561'232.00
SWISS RE-NAMEN	0.00	109'194.00	280'616.00
SWISSCOM /NAM.	0.00	15'351.00	0.00
SYNGENTA AG /NAM.	16'577.00	32'733.00	0.00
UBS AG /NAMENSAKTIE	1'413'054.00	0.00	0.00
ZURICH FINANCIAL SERVICES/NAM	0.00	25'044.00	0.00

IAM - Immo Securities Fund

Compte de fortune

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune du fonds		
Avoirs en banque, y compris les placements fiduciaires auprès de banques tierces, divisés en :		
- Avoirs à vue	16'358'190.03	7'972'424.97
Valeurs mobilières, y compris les valeurs mobilières prêtées (et mises en pension), divisées en :		
- Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	13'787'560.50	20'524'521.25
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	84'308'060.15	87'509'936.44
- Parts d'autres placements collectifs	261'349'208.49	230'355'362.27
Instruments financiers dérivés	33'385.26	0.00
Autres actifs	1'752'968.96	1'724'709.72
Fortune totale du fonds moins:	377'589'373.39	348'086'954.65
Autres engagements	525'082.43	2'871'573.13
Fortune nette du fonds	377'064'290.96	345'215'381.52

Compte de résultat

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoirs en banque	39'741.57	3'320.25
Produits des valeurs mobilières, divisés en :		
- Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	541'686.11	464'260.58
- Actions et autres titres de participation et droits-valeurs, y compris les revenus sur actions gratuites	843'398.47	1'098'708.48
- Parts d'autres placements collectifs	10'798'128.56	8'677'313.09
Autres revenus	311'953.66	241'946.64
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	346'335.07	66'619.23
Total des revenus	12'881'243.44	10'552'168.27
Charges		
Intérêts passifs	75.17	17.23
Honoraires des réviseurs d'entreprises	14'009.86	12'912.00
Rémunérations réglementaires versées ¹⁾	5'456'462.81	6'823'118.67
Commissions de sous-dépositaire	0.00	6'487.19
Autres charges	6'486.30	21'964.49
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-5'077.20	-2'421'281.66
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	52'415.45	241'726.59
Total des charges	5'524'372.39	4'684'944.51
Résultat net	7'356'871.05	5'867'223.76
Gains et pertes en capital réalisés	-13'676'815.22	-5'947'486.89
Transfert partiel de charges sur bénéfices/ pertes en capital réalisés	-5'077.20	-2'421'281.66
Transfert partiel de la part légalement imposable de revenus de fonds cibles	0.00	-2'781'798.92
Résultat réalisé	-6'325'021.37	-5'283'343.71
Gains et pertes en capital non réalisés	1'241'814.90	22'276'313.42
Résultat total	-5'083'206.47	16'992'969.71

Variation de la fortune nette du fonds

	01.01.2011 - 31.12.2011	01.01.2010 - 31.12.2010
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds en début de période	345'215'381.52	261'075'264.60
Distributions payées	-6'064'179.65	-6'265'957.36
Solde des mouvements des parts	42'996'295.56	73'413'104.57
Résultat total	-5'083'206.47	16'992'969.71
Fortune nette du fonds en fin de période	377'064'290.96	345'215'381.52

¹⁾ La rémunération réglementaire à la direction de fonds effectivement appliquée s'élève à 1.50%.

La Commission administrative rémunère les distributeurs et gestionnaires de fortune pour la distribution du fonds de placement (commission de distribution).

Le TER (Total Expense Ratio) s'élève à 2.03%.

Le PTR (Portfolio Turnover Rate) s'élève à 13%.

Le TER et le PTR sont calculés conformément à la « directive SFA sur le calcul et la publication du TER et du PTR » en vigueur.

IAM - Immo Securities Fund

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION

Position au début de la période	347'045.000
Parts émises	54'239.000
Parts retirées	<u>-10'940.000</u>

Position à la fin de la période 390'344.000

Valeur d'inventaire par part 965.98

Dérivés	Valeur de base	% de la fortune	Valeur de base	% de la fortune
	équivalente 31.12.2011	totale 31.12.2011	équivalente 31.12.2011	totale 31.12.2011
	Brut CHF		Net CHF	
- Risque de marché (risque de fluctuation du cours des actions)	33'385.26	0.01%	33'385.26	0.01%
- Risque de marché (risque de fluctuation du taux d'intérêt)	-	-	-	-
- Risque de crédit	-	-	-	-
- Risque de change	-	-	-	-
Total	33'385.26	0.01%	33'385.26	0.01%

INDICATIONS ANNÉES ANTÉRIEURES	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF	CHF
Nombre de parts en circulation			
Parts A	390'344.000	347'045.000	271'990.000
Fortune nette du fonds			
Parts A	377'064'290.96	345'215'381.44	261'075'264.60
Valeur d'inventaire			
Parts A	965.98	994.73	959.87

UTILISATION DU RÉSULTAT	31.12.2011
	CHF
Résultat net (produit-frais)	7'356'871.05
Report du début de la période	<u>168.75</u>
Résultat pour la distribution	7'357'039.80
Distribution	<u>-7'354'080.96</u>
Report à compte nouveau	2'958.84

IAM - Immo Securities Fund

DISTRIBUTIONS 2011

Distribution des revenus nets

		A
	Payable au	30.03.2012
	Coupon n°	6
Pour les porteurs de parts domiciliés en Suisse		
Montant brut par part	CHF	18.84
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse ¹	CHF	<u>6.59</u>
Montant net par part	CHF	<u>12.25</u>
Pour les porteurs de parts non domiciliés en Suisse		
Montant brut par part	CHF	18.84
Déduction de 35% de l'impôt anticipé suisse	CHF	<u>6.59</u>
Montant net par part	CHF	<u>12.25</u>

PERFORMANCE * (CHF)

IAM-IMMO SECURITIES FUND

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	dès déb.
Parts A	-1.22%	0.98%	-1.22%	29.15%	-1.74%	4.87%

¹ Si la procédure de notification conformément à la circulaire n° 24 Paragraphe 2.1.6.1 ESTV en liaison avec l'article 38a VSTV s'applique, la distribution est faite en brute.

* La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors d'une émission ou d'un rachat des parts.

IAM - Immo Securities Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011

Portefeuille Principal					Portefeuille Secondaire								
Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	%	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale	Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	%	Valeur boursière CHF	% de la fortune totale		
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES					359'444'829.14	95.19%							
VALEURS MOBILIÈRES ADMISES À LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS					359'444'829.14	95.19%	Actions (Singapour)					1'339'549.02	0.35%
Actions (Allemagne)					3'871'740.75	1.03%							
59'271.00	DEUTSCHE EUROSHP/NAMENAKT.	EUR		1'784'336.86	0.48%								
96'880.00	DEUTSCHE WOHNEN AG	EUR		1'207'191.02	0.32%								
135'282.00	DIC ASSET AG	EUR		880'212.87	0.23%								
Actions (Bermudes)					2'589'366.60	0.69%	Actions (Suisse)					49'395'680.65	13.08%
263'596.00	GREAT EAGLE HOLDINGS LTD	HKD		483'670.34	0.13%	50'054.00	ALLREAL HOLDING AG ZUG	CHF		6'832'371.00	1.81%		
496'000.00	HONGKONG LAND HLDS LTD	USD		2'105'696.26	0.56%	6'400.00	INTERSHOP HOLDING	CHF		2'048'000.00	0.54%		
Actions (Brésil)					2'431'703.91	0.64%	30'754.00	MOBIMO HOLDING AG	CHF		6'396'832.00	1.69%	
100'000.00	BR MALLS PARTICIPAES SA	BRL		908'404.36	0.24%	93'500.00	PEACH PROPER	CHF		1'033'175.00	0.27%		
515'006.00	PDG REALTY SA	BRL		1'523'299.55	0.40%	209'368.00	PSP SWISS PROPERTY/NAM.	CHF		16'456'324.80	4.36%		
Actions (Chine)					73'925.46	0.02%	181'831.00	SWISS PRIME SITE AG /NOM.	CHF		12'828'177.05	3.40%	
100'000.00	GUANGZHOU R&F PROP.-H /NEW	HKD		73'925.46	0.02%	1'583'667.00	ZUEBLIN IMMOBIL.HLD/NOM	CHF		3'800'800.80	1.01%		
Actions (Etats-Unis)					4'981'706.63	1.32%	Parts de fonds (Irlande)					40'279'984.57	10.67%
200'100.00	CBRE GROUP -A-	USD		2'847'868.53	0.75%	185'918.00	ISHARES FTSE/EPRA EURO.PR.IND	GBP		5'080'796.74	1.35%		
37'250.00	JONES LANG LASALLE	USD		2'133'838.10	0.57%	577'100.00	ISHARES II FTSE EPRA US PR YLD	GBP		10'957'148.12	2.90%		
Actions (France)					2'760'157.32	0.73%	320'256.00	ISHS II FTSE EPRA AS PROP YLD	GBP		5'996'788.64	1.59%	
16'370.00	UNIBAIL-RODAMCO SE	EUR		2'760'157.32	0.73%	1'047'550.00	ISHS III/FTSE EP/DE.MKT PR/USD	GBP		18'245'251.07	4.83%		
Actions (Hong Kong)					1'450'389.74	0.38%	Parts de fonds (Singapour)					833'397.67	0.22%
60'000.00	CHEUNG KONG HOLDINGS HKD0.5	HKD		667'496.35	0.18%	1'075'000.00	SUNTEC REAL ESTATE INV.TRUST	SGD		833'397.67	0.22%		
254'998.00	HYSAN DEVELOPMENT CO	HKD		782'893.39	0.20%	Parts de fonds (Suisse)					220'235'826.25	58.33%	
Actions (Iles Caimans)					610'365.45	0.16%	91'277.00	CRED.SUI.REAL ES.FD INTERSWISS	CHF		20'163'089.30	5.34%	
163'000.00	CHINA RESOURCES LAND	HKD		244'922.04	0.07%	143'970.00	CREDIT SUISSE REAL ESTATE SIAT	CHF		23'769'447.00	6.30%		
675'000.00	NEW WORLD CHINA LAND LTD	HKD		125'968.26	0.03%	42'583.00	CS REAL ESTATE FD LIVINGPLUS	CHF		5'046'085.50	1.34%		
300'000.00	SHIMAO PROPERTY HLD LTD	HKD		239'475.15	0.06%	67'101.00	CS REAL ESTATE FUND PROB.PLS	CHF		9'259'938.00	2.45%		
Actions (Japon)					13'155'744.87	3.48%	133'965.00	FIR FONDS IMMOB.ROMAND	CHF		18'272'826.00	4.84%	
176'000.00	DAIWA H.Industr.CO. LTD	JPY		1'963'637.61	0.52%	38'248.00	IMMOFONDS SCHWEIZ IMMOBIL.FD	CHF		14'763'728.00	3.91%		
282'000.00	MITSUBISHI ESTATE CO.	JPY		3'941'422.05	1.04%	25'224.00	LA FONCIERE.FDS SUISSE PL.IMM.	CHF		20'557'560.00	5.44%		
265'000.00	MITSUMI FUDOSAN CO	JPY		3'613'638.66	0.96%	23'393.00	SCHRODER IMMOPLUS	CHF		25'662'121.00	6.80%		
222'000.00	SUMITOMO REALTY+DEVELOPMENT	JPY		3'637'046.55	0.96%	457'864.00	UBS /SWISS MIXED SIMA	CHF		44'023'623.60	11.66%		
Actions (Royaume-Uni)					1'647'729.75	0.44%	148'677.00	UBS LEMAN RESID.FONCIPARS	CHF		11'455'562.85	3.03%	
190'950.00	BRITISH LAND CO PLC R.E.I.T	GBP		1'283'418.94	0.34%	282'814.00	UBS SWISS RESIDENTIAL ANFOS	CHF		17'279'935.40	4.58%		
22'454.00	GREAT PORTLAND EST /REIT	GBP		105'398.22	0.03%	143'728.00	UBS/SWISS COMMERCIAL SWISSREAL	CHF		9'981'909.60	2.64%		
28'035.00	LAND SEC GROUP PLC REIT/CAP	GBP		258'912.59	0.07%	Obligations (CHF)					13'787'560.50	3.65%	
							1'000'000.00	EUROFIMA 00	CHF	4.375%	09.08.12	1'021'900.00	0.27%
							1'000'000.00	KT ZUERICH 03	CHF	2.750%	14.01.13	1'026'600.00	0.27%
							500'000.00	PFANDBRIEF 2. (RBG)	CHF	2.500%	03.02.12	500'950.00	0.13%
							600'000.00	PFANDBRIEF 02	CHF	4.000%	30.04.14	651'600.00	0.17%
							5'985'000.00	SWITZERLAND 99	CHF	2.750%	10.06.12	6'059'812.50	1.61%
							4'000'000.00	SWITZERLAND 00	CHF	4.000%	11.02.13	4'180'000.00	1.11%
							340'000.00	ZUERCHER KB 07	CHF	3.375%	14.08.12	346'698.00	0.09%
							AUTRES VALEURS MOBILIÈRES					0.00	0.00%
							Droits (EUR)					0.00	0.00%
							116'500.00	RIGHT IMMOEAST 2010	EUR			0.00	0.00%

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Immo Securities Fund

ÉTAT DU PORTEFEUILLE-TITRES AU 31 DECEMBRE 2011 (suite)

Nombre/ Nominal	Dénomination	Devise	%	Echéance	Valeur boursière	% de la
					CHF	fortune totale
	Avoirs à vue				16'358'190.03	4.33%
	Instruments financiers dérivés				33'385.26	0.01%
	Autres actifs				1'752'968.96	0.47%
	Total des actifs				377'589'373.39	100.00%
	Autres engagements				-525'082.43	
	Fortune nette totale du fonds				377'064'290.96	

Les écarts éventuels observés dans les pourcentages des actifs nets s'expliquent par les différences d'arrondissement.

IAM - Immo Securities Fund

Instruments financiers dérivés
(conformément à l'OPC-FINMA Art. 25)

Warrant

Valeur de base	Nombre de contrats	Devise	Echéance	Prix	Volume du contrat en CHF	Taux de conversion	Volume du contrat en CHF
ROJANA IPP CW 11-16	586'666.00	THB	18.07.2016	1.92000	1'126'398.72	0.029639	33'385.26

IAM - Immo Securities Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits	Dénomination	Achats	Ventes	Bonus & Splits
ALLREAL HOLDING AG ZUG	7'500.00	0.00	0.00	NEW WORLD CHINA LAND LTD	225'000.00	0.00	0.00
BEI 3.375% 01-21.11.11 (CHF)	0.00	0.00	-500'000.00	PDG REALTY SA	250'000.00	0.00	0.00
BR MALLS PARTICIPAES SA	100'000.00	0.00	0.00	PFANDBRIEF 2.5% 03-03.02.12	500'000.00	0.00	0.00
BRITISH LAND CO PLC R.E.I.T	1'640.00	0.00	0.00	PFANDBRIEF 3.5% 31.10.11 (RBG)	0.00	0.00	-1'500'000.00
CB RICHARD ELLIS GROUP INCA	0.00	0.00	-200'100.00	PFANDBRIEF 4% 02-30.04.14	600'000.00	0.00	0.00
CBRE GROUP -A-	0.00	0.00	200'100.00	PSHYPO 2.38% 04-16.02.11 (RBG)	0.00	1'000'000.00	0.00
COLONIA REAL ESTATE AG	0.00	147'600.00	0.00	PSP SWISS PROPERTY/NAM.	14'000.00	0.00	0.00
CONWERT IMMOBILIEN INV.SE	0.00	43'745.00	0.00	RIGHT DIC ASSET 11-30.03.11	115'956.00	115'956.00	0.00
CS REAL ESTATE FUND PROB.PLS	67'101.00	0.00	0.00	RIGHTS DEUTSCHE WOH AG 28.11.11	96'880.00	96'880.00	0.00
DAIWA H.Industr.CO. LTD	94'000.00	0.00	0.00	RIGHTS IMMOFINANZ	174'750.00	174'750.00	0.00
DIC ASSET AG	19'326.00	0.00	0.00	RIGHTS MOBIMO HLDG 11-5.12.11	25'630.00	25'630.00	0.00
EUROFIMA 4.375% 00-09.08.12	1'000'000.00	0.00	0.00	RIGHTS NEW WORLD CHINA19.12.11	225'000.00	225'000.00	0.00
GAGFAH SA /REG.	0.00	108'790.00	0.00	RIGHTS UBS CH PROP 11-2.12.11	116'825.00	116'825.00	0.00
GECINA /ACT.NOM.	0.00	1'400.00	0.00	RIGHTS UBS SWISSREAL 06.05.11	119'775.00	0.00	119'775.00
GREAT EAGLE HOLDINGS LTD	3'861.00	0.00	0.00	ROJANA INDUSTRIAL PARK/FOREIGN	0.00	1'760'000.00	0.00
HYSAN DEVELOPMENT CO	5'348.00	0.00	0.00	SHANGHAI FORTE LAND -H-	0.00	700'000.00	0.00
IMMOFINANZ AG	0.00	174'750.00	0.00	SUMITOMO REALTY+DEVELOPMENT	109'000.00	0.00	0.00
ISHARES FTSE/EPRA EUROP.PR.IND	193'500.00	115'000.00	0.00	SWISS PRIME SITE AG /NOM.	22'500.00	0.00	0.00
ISHARES II FTSE EPRA US PR YLD	122'000.00	493'000.00	0.00	SWITZERLAND 2.75% 99-10.06.12	2'000'000.00	0.00	0.00
ISHS II FTSE EPRA AS PROP YLD	252'000.00	173'000.00	0.00	SWITZERLAND 4% 00-11.02.13	4'000'000.00	0.00	0.00
ISHS III/FTSE EP./DE.MKT PR/USD	1'355'000.00	1'034'000.00	0.00	SWITZERLAND 4% 10.06.11 (RBG)	0.00	0.00	-9'630'000.00
IVG IMMOBILIEN AG	0.00	42'500.00	0.00	TICON IND CONNECT /FOREIGN REG	0.00	1'662'500.00	0.00
KEPPEL LAND LTD	25'932.00	0.00	0.00	UBS SWISS RESIDENTIAL ANFOS	165'989.00	0.00	0.00
KT ZUERICH 2.75% 03-14.01.13	1'000'000.00	0.00	0.00	UBS/SWISS COMMERCIAL SWISSREAL	0.00	0.00	23'955.00
LAND SEC GROUP PLC REIT/CAP	808.00	0.00	0.00	ZUERCHER KB 2% 05-03.11 (RBG)	0.00	1'540'000.00	0.00
MITSUBISHI ESTATE CO.	133'000.00	0.00	0.00	ZUERCHER KB 3.375% 07-14.08.12	340'000.00	0.00	0.00
MITSUMI FUDOSAN CO	135'000.00	0.00	0.00	ZUERCHER KB 3.5% 99-11 (RBG)	0.00	500'000.00	0.00
MOBIMO HOLDING AG	10'026.00	0.00	0.00	ZUERICH 3% 99-30.03.11 (RBG)	0.00	1'500'000.00	0.00

IAM - Immo Securities Fund

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DU 1er JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011 *(suite)*

Transactions sur Warrants effectuées au cours de la période:

Date de conclusion du contrat	Transaction	Devise	Montant	Echéance	Instrument
19.09.2011	Achat	THB	586'666.00	18.07.2016	ROJANA IPP CW 11-16

Informations juridiques importantes

Les données figurant dans ce document ne représentent ni une offre ni une recommandation d'investissement. Elles ne sont données qu'à titre informatif. Aucune responsabilité n'est assumée quant à l'exactitude et l'exhaustivité des données. Les opinions et évaluations contenues dans ce document peuvent changer et reflètent le point de vue de Swiss & Global Asset Management dans les conditions conjoncturelles actuelles.

Les placements ne peuvent être effectués qu'après une lecture approfondie du prospectus actuel et/ou du règlement du fonds, du document d'information clé pour l'investisseur, des statuts, du rapport annuel et semi-annuel actuel (les « documents légaux »), ainsi que après avoir consulté un spécialiste fiscal et financier indépendant. Les documents mentionnés sont disponibles gratuitement et sous forme papier en téléphonant au [+41 58 426 60 00] ou aux adresses indiquées ci-dessous. Swiss & Global Asset Management ne fait pas partie du Groupe Julius Baer.

La valeur et le rendement des parts peuvent monter et descendre. Ils sont influés par la volatilité du marché et les fluctuations des taux de change. Swiss & Global Asset Management n'assume aucune responsabilité pour des éventuelles pertes. La performance passée des valeurs et des rendements n'est pas un indicateur de leur évolution courante ou future. La performance des valeurs et des rendements ne considère pas les éventuels coûts et frais incombant lors de l'achat, la vente et/ou l'échange des parts. La répartition par secteur, par pays et par devise et les différentes positions ainsi que les éventuels indices de référence mentionnés peuvent changer à tout moment dans le cadre de la politique de placement définie dans le prospectus.

Fonds de droit Suisse :

Les fonds de droit suisse décrits ici sont des fonds contractuels au sens de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux (Loi sur les placements collectifs, LPCC).

Les fonds Julius Baer Institutional Fund, Julius Baer Institutional Funds II, Julius Baer Inst BVG – LPP Flexible Fund et le fonds Julius Baer Inst BVG/LPP, en qualité de fonds pour des investisseurs qualifiés, s'adressent exclusivement à des investisseurs qualifiés au sens de la LPCC et du contrat du fonds applicable.

Les autres fonds de droit suisse décrits ici sont admis pour l'offre et la distribution publique en Suisse seulement. Direction du fonds est Swiss & Global Asset Management SA, Zurich, banque dépositaire est la Banque Julius Baer & Cie SA, Bahnhofstrasse 36, case postale, CH-8010 Zurich ou RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, Zurich Branch, Badenerstrasse, 567 CH-8048 Zurich.

Fonds de droit luxembourgeois :

Fonds non harmonisés dans l'UE (non-UCITS):

Les fonds Julius Baer Multiselect I, Julius Baer Multiopportunities et Julius Baer SICAV II sont des SICAV (Société d'investissement à capitale variable) Partie II (non-UCITS) de droit luxembourgeois. Le fonds Julius Baer SICAV II est admis pour l'offre et la distribution publique en Suisse seulement.

Le fonds Julius Baer Multiflex est un organisme de placement collectif au sens de la loi du 13 février 2007 sur les « SIF » (« Specialised Investment Funds ») avec la structure légale d'une SICAV. Les parts du fonds Julius Baer Multiflex ne peuvent être vendues que dans le cadre de placements privés et peuvent être achetés seulement par des investisseurs qualifiés particuliers. Les conditions applicables et les catégories sont décrites dans le prospectus du fond.

Fonds harmonisés dans l'UE (UCITS):

Les fonds Julius Baer Strategy Fund et le fonds Hyposwiss (Lux) Fund sont des FCPs ("Fonds commun de placement") Partie I (harmonisés UE) de droit luxembourgeois.

Les fonds Julius Baer Multibond, Julius Baer Multistock, Julius Baer Multicash, Julius Baer Multipartner, Julius Baer Multilabel, Julius Baer Multirange, Julius Baer Special Funds sont des SICAV Partie I (harmonisés EU) de droit luxembourgeois.

UCITS (« Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities », « Organisme de placement collectif en valeurs mobilières », OPCVM) avec domicile au Luxembourg sont, en principe, enregistrés pour la distribution au public au Luxembourg, en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Néanmoins, aucune garantie n'est donnée que chaque fonds, compartiment ou catégorie d'actions est ou va être enregistré en même temps dans chacun de ces pays. Une liste d'enregistrement actuelle est disponible sur le site www.jbfundnet.com. A partir du moment où les fonds sont enregistrés pour la distribution au public dans d'autres pays, merci de bien vouloir vous référer aux indications spécifiques par pays indiquées ci-dessous. Dans les pays où un fonds, compartiment ou des catégories d'actions ne sont pas enregistrés pour l'offre ou la distribution publique, la vente des parts ne peut s'effectuer que dans le cadre de placements privés ou sur le plan institutionnel et en respectant la législation locale en

vigueur. En particulier, les fonds ne sont pas enregistrés aux États-Unis ou dans leurs territoires dépendants et ne peuvent y être ni offerts ni vendus.

SUISSE : Le représentant est Swiss & Global Asset Management SA, Hardstrasse 201, case postale, CH-8037 Zürich; Agence de paiement est la Banque Julius Baer & Cie SA, Bahnhofstrasse 36, case postale, CH-8010 Zürich.

LIECHTENSTEIN : Le représentant et l'agence de paiement est LGT Bank in Liechtenstein AG, Herrengasse 12, FL-9490 Vaduz.

ALLEMAGNE : L'agence de paiement est DekaBank Deutsche Girozentrale, Hahnstrasse 55, D-60528 Frankfurt am Main; Agence d'information est Swiss & Global Asset Management Kapital AG, Taunusanlage 15, D-60325 Frankfurt am Main.

AUTRICHE : Agence de paiement et d'information est Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Graben 21, A-1010 Vienne.

ESPAGNE : Numéro d'enregistrement à la CNMV : Julius Baer Multibond (n° 200), Julius Baer Multicash (n° 201), Julius Baer Multistock (n° 202), Julius Baer Multicooperation (n° 298) et Julius Baer Multipartner (n° 421).

ASIE-PACIFIQUE : Les fonds mentionnés dans le présent document ne sont pas autorisés ni enregistrés pour la vente au public en Asie-Pacifique. Par conséquent, aucune activité de commercialisation ne doit être effectuée auprès du public dans cette région. A Hong Kong, ce document est exclusivement réservé aux investisseurs professionnels (tels que définis au chapitre 571 de la Securities and Futures Ordinance). A Singapour, il est interdit de proposer des parts dans les fonds au grand public. Le présent document ne peut être qualifié de prospectus au sens du chapitre 289 du Securities and Futures Act (le « SFA ») en vigueur à Singapour. Par conséquent, la responsabilité légale prévue par le SFA à l'égard du contenu des prospectus ne pourra s'appliquer. Le présent document ne peut être mis en circulation ou distribué au public à Singapour, exception faite (i) des investisseurs institutionnels conformément à la section 304 du SFA, (ii) des personnes pertinentes spécifiées à la section 305 du SFA ou de toute personne en vertu de la section 305(2), aux conditions qui y sont établies, ou encore (iii) en application de, et aux conditions établies par, toute autre disposition applicable du SFA. Dans les autres pays de la région Asie-Pacifique, ce document est uniquement destiné à une diffusion auprès des investisseurs professionnels, institutionnels et/ou qualifiés (tels que définis dans la juridiction du lecteur). Au Japon, les fonds mentionnés dans le présent document ne sont pas enregistrés pour la vente au public ou pour des placements privés selon la «Law on Investment Trusts and Investment Companies» et ne peuvent être divulgués publiquement selon la «Financial Instruments and Exchange Law» («FIEL»). Par conséquent, aucune des parts des fonds mentionnés dans le présent document ne peut être sollicitée au Japon ou distribuée à des résidents du Japon. Ce document est uniquement destiné à une diffusion auprès des investisseurs professionnels, institutionnels et/ou qualifiés. Les personnes recevant ce matériel ne sont pas autorisées à le distribuer à des résidents du Japon ni à communiquer avec des résidents du Japon à propos des fonds mentionnés dans le présent document. Dans les autres pays de la région Asie-Pacifique, ce document est uniquement destiné à une diffusion auprès des investisseurs professionnels, institutionnels et/ou qualifiés (tels que définis dans la juridiction du lecteur).

ROYAUME-UNI : Dans la mesure où les UCITS décrits ici sont des instruments de placement collectif reconnus au sens de la section 264 du Financial Services and Markets Act 2000 : « Facilities Agent » est GAM sterling Management Limited, 12 St. James's Place, London SW1A 1NX. Des documents légaux peuvent être obtenus auprès du « Facilities Agent » ou de Swiss & Global Asset Management (Luxembourg) S.A., UK Branch, UK Establishment No. BR014702, 12 St. James's Place, London SW1A 1NX. Les investissements ne sont pas protégés par le Financial Services Compensation Scheme.

BELGIQUE : Le mot fonds utilisé dans cette brochure doit être compris comme SICAV, compartiment de SICAV ou fonds commun de placement. Les investisseurs supportent les taxes de bourse et les commissions habituels. La taxe boursière est de 0.5% tant lors du rachat que lors de la conversion des actions de capitalisation (avec un maximum de EUR 750 par transaction). La commission d'entrée chargée par les intermédiaires est de 5% maximum pour les compartiments de Julius Baer Multistock et de Julius Baer Multipartner et de 3% maximum pour les compartiments Julius Baer Multibond. Les tarifs effectivement prélevés doivent respecter à tout moment les dispositions du prospectus. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, le rapport annuel, et le dernier rapport semi-annuel de Julius Baer Multistock, Julius Baer Multibond et Julius Baer Multipartner sont mis gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société à Luxembourg, au siège central de RBC Dexia Investor Services Belgium, Place Rogier 11, 1210 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique, et aux guichets de l'agence de Dexia Banque Belgique qui est située au boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles.

SUÈDE: L'agent payeur est MFEX Mutual Funds Exchange AB, Linnégatan 9-11, SE-114 47 Stockholm.

FRANCE: Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, le rapport annuel, et le dernier rapport semi-annuel de Julius Baer Multistock, Julius Baer Multibond, Julius Baer Multicash et Julius Baer Multipartner sont mis gratuitement à disposition du public, en français au siège social de la Société à Luxembourg, au siège central du correspondant centralisateur et financier en France, pour la SICAV Julius Baer Multistock, Julius Baer Multibond et Julius Baer Multicash: CACEIS Bank, entité domiciliée au 1-3, place Valhubert –75013 Paris, pour la SICAV Julius Baer Multipartner: Oddo & Cie, entité domiciliée au 12, boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09. Les investisseurs sont invités à se référer au prospectus de la SICAV pour

avoir le détail des différents risques supportés.
Le présent document constitue un document marketing.

ITALIE: Ce document est destiné exclusivement à l'usage interne par des intermédiaires qualifiés de Swiss & Global Asset Management et/ou par des investisseurs institutionnels ou qualifiés et ne peut pas être passé à des tiers. En particulier, ce document ne peut pas être utilisé comme document publicitaire pour la distribution publique ou autrement l'offre au public des fonds Julius Baer, des compartiments de fonds ou des catégories d'actions. Le Prospectus, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur- DICI, le rapport annuel et le rapport semi-annuel, ainsi que le formulaire de souscription et la liste des distributeurs Italiens de chaque SICAV ne sont pas inclus dans la restriction mentionnée ci-dessus.

ISRAËL: En Israël, aucune mesure susceptible de permettre l'offre de produits ou la distribution du présent document marketing au public en Israël n'a été prise ou ne sera prise. Le document marketing, en particulier, n'a été ni revu ni approuvé par l'Israeli Security Authority (autorité israélienne de réglementation des marchés financiers). Par conséquent, ce document marketing peut être utilisé pour proposer ou vendre n'importe quel produit directement ou indirectement uniquement aux investisseurs du type listé dans le premier supplément de l'Israeli Securities Law (Droit israélien sur les valeurs mobilières) de 1968, et uniquement à cette fin. Toute reproduction ou utilisation du présent document marketing à toute autre fin est proscrite. Sa transmission à une personne tierce autre que celles à qui une copie a été envoyée est également interdite. Toute société visée qui achète le produit, le fait conformément à sa propre compréhension, pour son propre bénéfice et pour son propre compte, sans objectif ou intention de le distribuer ou de le proposer à des parties tierces. Toute société visée qui achète le produit, possède les connaissances, les compétences et l'expérience dans le domaine des finances et des affaires lui permettant d'évaluer les risques et le bien-fondé d'un investissement dans le produit. Rien dans le présent document marketing ne saurait être considéré comme conseil en placement ou comme marketing d'investissement tels qu'ils sont définis dans la «Regulation of Investment Advice, Investment Marketing and Portfolio Management Law» (Réglementation relative au conseil en placement et Droit régulant le marketing d'investissement et la gestion des portefeuilles) de 1995.

ESTONIE: Les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès du distributeur: Swedbank AS, Liivalaia 8, EE-15040 Tallinn.

LETTONIE: Les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès du distributeur: Swedbank AS, Balasta dambis 1a, LV-1048, Riga.

LITUANIE: Les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès du distributeur: Swedbank AB, Konstitucijos pr. 20A, LT - 03502 Vilnius.

IRLANDE: Agent payeur est RBC Dexia Investor Services Ireland George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Ireland.

La classification globale et standardisée des différents secteurs industriels « Global Industry Classification Standard » (GICS) a été développée par, et est une marque de service et propriété exclusive de MSCI Inc. («MSCI») et de Standard & Poor's, une division du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. («S&P») qui en concède une licence d'utilisation à Swiss & Global Asset Management SA. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué dans le développement de la composition ou de la classification GICS fournit de manière implicite ou explicite une quelconque garantie ou assurance, quant à un tel standard ou une telle classification (ou quant aux résultats obtenus en conséquence de son utilisation), et toutes les parties se déchargent expressément de toute garantie d'authenticité, d'exactitude, d'intégralité, de qualité marchande et d'adéquation à une fin particulière en ce qui concerne un tel standard ou une telle classification. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, S&P et leurs sociétés affiliées ou toute autre partie tierce impliquée dans le développement de la composition ou de la classification GICS déclinent toute responsabilité relative à tout dommage direct, indirect, spécial, répressif, consécutif ou de toute autre nature (y compris perte de profits), même s'ils ont été informés de l'éventualité de tels dommages.

Copyright © 2012 Swiss & Global Asset Management SA – Tous droits réservés